

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an Fr. 16.80
Six mois Fr. 8.49
Trois mois Fr. 4.20
Pour l'Etranger:
Un an Fr. 26.— Six mois Fr. 13.—
Trois mois Fr. 6.— Un mois Fr. 3.—

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds 20 ct. la ligne
(minimum Fr. 2.—)
Canton de Neuchâtel et Jura
bernois 25 ct. la ligne
Suisse 30 "
Etranger 40 "
(minimum 10 lignes)
Réclames fr. 1.50 la ligne

Régie ex-régionale Annonces suisses S.A.
Bienne et succursales

Où en est l'assurance-vieillesse?

Soyons vigilants!

Le programme arrêté à Montreux est insuffisant

La Chaux-de-Fonds, le 9 mars.

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet des retraites vieillesse et invalidité s'est réunie la semaine dernière à Montreux. Elle a délibéré pendant plusieurs jours. Notre grand argentier fédéral, M. Musy, a pris une part très active aux débats. Avant de se séparer, elle a adopté les textes suivants, qui indiquent assez clairement les intentions de la majorité :

Art. 34. — La Confédération introduira dans la législation l'assurance-vieillesse-invalidité et survivants. Elle peut déclarer ces différentes assurances obligatoires pour toutes ou pour certaines classes de la population. La réalisation de l'assurance sera faite avec l'aide des cantons: on pourra également demander l'aide de sociétés publiques ou privées.

En premier lieu sera créée la caisse d'assurance-vieillesse. La législation fédérale décidera des moyens à adopter pour obtenir le capital nécessaire ainsi que pour établir la répartition des primes à payer entre les assurés, la Confédération et les cantons. La législation fédérale décidera en outre si, et dans quelle mesure les patrons devront contribuer au paiement des primes.

Art. 41 ter. — La Confédération est autorisée à prélever un impôt tant sur le tabac brut que sur le tabac manufacturé. Les recettes obtenues par le fisc sur le tabac seront, à partir du 1er janvier 1925, attribuées exclusivement à la couverture des frais occasionnés par l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants.

Art. 21 quater. — Les cantons prélèveront, à partir de l'introduction des assurances invalidité et survivants, comme contingent pour couvrir les frais de la Confédération occasionnés par les assurances sociales, une contribution sur les masses successorales et les donations entre vifs. Les taux d'estimation pour ces impôts seront réglés exclusivement par la législation fédérale. Les contingents annuels doivent représenter environ le 3 % du montant total des successions et des donations. Les petites successions et les petites donations seront exonérées de cette contribution.

Ainsi donc, la Confédération diviserait sa tâche. Elle réaliserait tout d'abord l'assurance-vieillesse, à laquelle elle consacrerait l'impôt sur le tabac. Les frais de l'assurance seraient couverts pour les deux tiers par les assurés — la part des ouvriers et des patrons restant à déterminer — et pour un tiers par la Confédération et les cantons.

L'assurance-invalidité et l'assurance-survivants — c'est-à-dire la pension aux veuves et orphelins — seraient réalisées plus tard, et c'est seulement à ce moment-là — dans combien d'années? — que les cantons seraient appelés à prélever une contribution sur les masses successorales et les donations entre vifs pour soutenir les œuvres de prévoyance sociale.

Autant le dire tout de suite: ce projet nous paraît inadmissible et irréversible. Il ne correspond pas du tout à ce qu'attendaient les citoyens qui, en repoussant le 3 décembre l'initiative tendant à la confiscation des fortunes, n'en estimaient pas moins que le peuple suisse ne pouvait se dérober plus longtemps à l'accomplissement de son devoir de prévoyance et de justice sociale.

Si tant d'esprits libéraux et progressistes se sont aidés à repousser le prélèvement sur la fortune, ce n'est certes pas dans l'intention de consolider les privilèges de quelques-uns et de rendre plus vif et plus douloureux le contraste entre ceux qui ne savent comment dissiper leur superfluité et ceux qui ne savent pas où ils s'abriteront et comment ils se nourriront le jour où le travail aura usé leurs bras ou leur cerveau. C'est parce qu'ils ont vu, dans cette initiative, une tentative à peine dissimulée de nous embarquer dans une aventure collectiviste à l'heure même où toutes les expériences faites ou en cours rendent les doctrines marxistes de plus en plus suspectes. C'est aussi parce que le prélèvement, tel que le prévoyait le texte maladroit et impératif de l'initiative, eût imposé à nos industries, déjà accablées sous le poids des impôts extraordinaires et amoncelés par une crise sans précédent, un fardeau sous lequel elles eussent presque infailliblement succombé. Mais nous croyons — et nous avons du reste recueilli, à cet égard, des témoignages nombreux et concordants — que la majorité de ceux qui ont voté non le 3 décembre avaient l'intime conviction qu'en rejetant le projet socialiste, ils se créaient le devoir impérieux de faire aboutir au plus vite l'institution de l'assurance vieillesse.

Dans notre esprit, cette assurance doit être assez large pour procurer un minimum de sécurité à ceux qui ne peuvent pas se constituer eux-mêmes des réserves suffisantes et qui ne savent ce qu'ils deviendront dans leurs vieux

jours. Or, la seule rente de 500 ou 600 francs dont il est question ne remplit guère ce but. Si l'on veut avoir une assurance sérieuse et qui soit réellement un bienfait social, il faut que la rente soit un peu plus élevée. Il faut donc doter l'assurance-vieillesse plus largement.

Nous avons déjà dit ici-même que l'on pourrait établir un impôt sur l'alcool — et spécialement sur les boissons de luxe — d'un rapport considérable. Le peuple suisse dépense plus d'argent pour acheter de l'alcool que pour acheter du pain. Il est du reste probable que si l'on frappait d'une taxe moyenne de 10 pour cent les sept cents millions de francs de boissons alcooliques qui se consomment annuellement dans notre pays, il ne s'en boirait pas une goutte de moins.

Mais il est une autre source qui doit être mise à contribution en première ligne. Nous avons lu hier dans le « Journal de Genève » que « la Suisse romande unanime, sauf les socialistes » est opposée à une contribution fédérale sur les successions directes et les donations entre vifs. Vous croyez ça, M. Micheli? Eh bien, nous pouvons vous assurer que la majorité des citoyens de ce pays-ci verraient sans aucune répugnance que l'on prélevât une contribution importante sur les masses successorales pour doter et alimenter l'assurance-vieillesse. Plus on y réfléchit, et plus il paraît juste que ce soit l'héritier — celui qui a la chance de recueillir une fortune à l'édification de laquelle la collectivité a forcément contribué pour sa bonne part — qui soit requis d'abandonner une partie de cette bonne aubaine pour permettre aux vieux travailleurs, à ceux qui ont peiné toute leur vie sans espoir d'héritage, de ne pas aller mendier de porte en porte leurs derniers morceaux de pain.

Pour les grosses fortunes et surtout pour celles qui ne sont pas engagées dans l'industrie ou dans l'agriculture, le taux de 3 % nous paraît d'une modestie vraiment exagérée. Et pourquoi attendrait-on l'introduction de l'assurance-invalidité pour percevoir cette juste contribution? Pourquoi ne pas la percevoir dès cette année, ou dès l'an prochain, ce qui permettrait d'accroître le fonds des assurances et d'asseoir ensuite cette institution sur des bases plus solides?

Quoi qu'il en soit, les bases proposées à Montreux sont tout à fait insuffisantes. Il s'agira de tenir l'opinion en éveil et de ne pas la laisser chlorotormer par ceux qui ont une tendance exagérée à confondre la défense de la patrie avec celle de leur patrimoine.

P.-H. CATTIN.

EN FRANCE

La décision des Unitaires

(Correspondance particulière de l'Impartial)

Paris, le 8 mars 1923.

Par soixante-quinze voix contre dix-huit, la Confédération générale du Travail Unitaire, c'est-à-dire extrémiste, vient d'adhérer à l'Internationale syndicaliste rouge. Ces soixante-quinze voix représentent vingt-trois fédérations et cinquante-deux unions. Parmi les fédérations mises en minorité celles des cheminots et de l'alimentation sont les plus importantes. Elles paraissent, jusqu'à nouvel ordre, accepter la décision de la majorité.

Au moment de la grande scission de la C. G. T., les Unitaires n'avaient pas osé se rallier à Moscou. Beaucoup de syndiqués, même partisans de l'action immédiate, hésitaient encore. Moscou exigeait alors la soumission du syndicalisme au communisme politique, ce que beaucoup ne pouvaient accepter. Mais du temps a passé. Les ordres venus de Russie se tempèrent de mille concessions, qui les font apparaître singulièrement inconsistants. L'ancienne C. G. T. d'autre part, vient de se dégager de ses cadres et son programme d'action, très modéré, devait inévitablement entraîner cette sorte de protestation de leurs anciens camarades. En adhérant à l'Internationale de Moscou, les Unitaires qui en recevaient depuis longtemps les conseils officieux ne changent rien à leur orientation. Ils ne font que hisser une enseigne sur leur boutique. Aucun événement ne marquera leur décision, qu'ils appellent sans rire une « victoire du prolétariat ». Quelle victoire? Et remportée sur quels ennemis? Mais le prestige des mots imprimés est tel que de pauvres bougres se sont peut-être réjouis. Leur sort ne s'est toutefois pas amélioré, et l'enchantement des mots s'éteint au souffle des réalités.

Ce qui pourrait le mieux démontrer le néant de la décision unitaire, c'est l'apathie complète que le public a montrée en l'apprenant. Pour le public, qui juge rapidement, cette affaire n'existe pas. On sait vaguement, dans la rue, que les C.

G. T. se chipotent, et la grande majorité des Français, sans aucun doute, ignore que l'on peut être socialiste sans être syndiqué, ou syndiqué sans être socialiste. Je crois qu'aucun peuple autant que celui de Paris examine avec plus d'indifférence les efforts actuellement si confus de la gauche. Il y a longtemps que l'on s'est ici résigné à toutes les injustices, et que l'on compte avec elles. On s'émeut sur les pauvresses qui meurent de faim — car il y en a — et l'on trouve tout naturel que des désœuvrés perdent ou gagnent des fortunes aux courses. Et vous n'y changerez rien. Et moi non plus.

Seule, l'affaire Marty intéresse encore. A vrai dire, je crois que les conditions dans lesquelles ce garçon a tenté de livrer son navire aux révolutionnaires russes ne comportent qu'un marché assez naïf. Mais l'opinion a fait de lui un martyr et des électeurs viennent de l'envoyer pour la vingt et unième fois siéger au Conseil général. Heureusement, pour lui, qu'il n'y apparaîtra pas avant longtemps car ses fidèles se trouveraient bien déçus. Henry Bérenger, qui l'a vu dernièrement, le dépeint comme un haut jeune homme, tout d'une pièce et d'un blond fade, certainement incapable d'aucun acte d'éclat. Si, plutôt que de laisser la justice suivre son cours, le gouvernement rendait Marty aux communistes, il leur jouerait une toute mauvaise farce!

Eug. QUINCHE.

Sur toile de percale blanche...

Un lancement de journal en 1864

La réorganisation complète de notre journal et son rajeunissement prochain ont provoqué un vif intérêt chez nos lecteurs. Un de ceux-ci, qui a le sens du pittoresque et le goût des vieilles choses, nous fait à ce sujet une curieuse suggestion.

— Vous avez, nous dit-il, l'ambition de rajeunir votre journal. Vous allez lui faire faire toilette, le rendre coquet comme une jeune fille, plus documenté, plus riche et plus intéressant qu'un vieux savant! Pour cela, croyez-moi, rien n'est encore que la leçon du passé. Faites-nous du vieux neuf! Je vous joins ici un exemplaire que je ne serais point trop fâché de vous voir imiter un jour ou l'autre en manière de lancement. Pourquoi, à titre de réclame et de souvenir pour ceux qui sont vos fidèles abonnés ne nous donneriez-vous pas un jour un numéro de l'« Impartial » imprimé sur percale?

L'« Impartial » sur percale? Cela demande deux mots d'explication, explication que nous avons trouvée, tout étrange que cela puisse paraître dans le paquet dont notre lecteur parlait et qui accompagnait sa lettre.

C'est Henri Villemessant, le grand publiciste français de la fin du XIX^{me} siècle — qui fit la fortune du « Figaro » et du « Diable à quatre », après avoir perdu plusieurs fois la sienne dans le lancement d'éphémères gazettes — qui avait eu le premier l'idée de ce numéro « imprimé sur percale blanche ». Villemessant était bien l'homme de semblables audaces. Il professait par exemple que « chacun a dans le ventre un article de journal, article unique et extraordinaire qu'il faut faire sortir ». Aussi ses recherches l'amènèrent-elles tantôt à de brillants résultats — c'est lui qui lança Ernest Renan et Emile Zola — tantôt à des déceptions aussi imprévues que cruelles. Et sans doute l'impression de ce numéro de luxe lui coûta-t-elle plus cher qu'elle ne lui rapporta.

Quoi qu'il en soit, le numéro est là. Magnifiquement imprimé sur quatre pages, qui ont un mètre de hauteur sur un demi-mètre de largeur, il porte le titre de « Grand journal et Moniteur de la semaine », paraissant tous les dimanches et coûtant 30 centimes dans les départements. Il porte la date du dimanche 24 avril 1864 et il est le quatrième numéro paru. Il a l'ambition d'être « une sorte d'encyclopédie de la semaine pour les Français trop nombreux qui ne lisent pas les journaux quotidiens » et il ne compte pas sur Paris pour vivre « où se fait chaque jour une si grande consommation de feuilles de toutes formes et de toutes couleurs ».

La province, en effet, lui suffit amplement. Dans ce numéro 4 « sur percale », Henri de Villemessant annonce: « Notre premier numéro s'est vendu à 75.000 exemplaires. Nous avons attribué à notre format colossal l'empressément du public si friand, en France de tout ce qui lui paraît excentrique et nouveau. Notre second numéro, quoique le tirage en fut plus considérable, a été enlevé aussi rapidement. Nous n'avons non plus pas pris cette vente au sérieux, pensant que la continuation du succès était encore due à la curiosité. Les demandes pour le troisième numéro ayant atteint le chiffre de 90.000, nous avons commencé à nous étonner et nous avons dû nous livrer à une étude nouvelle. Nous ne pouvions plus satisfaire aux désirs de nos correspondants et dépositaires de province. Nous étions débordés. Nous nous trouvions dans la situation d'un monsieur qui, ayant mis le con-

vert pour quelques amis, se verrait obligé de donner un repas de nocés, ou dans celle d'un compositeur de saynètes, de qui on exigerait qu'il improvisât un grand opéra ».

Et cependant, quoique il eût été comme il dit « un petit peu étourdi par le succès », Henri de Villemessant ne perd rien de son allant et de sa modestie. Ce n'est pas l'heure de se reposer, écrit-il, nous ne cesserons d'améliorer notre publication: Nous n'hésiterons jamais à la modifier et même à la transformer jusqu'à ce que nous ayons atteint la perfection que nous rêvons.

L'idée première du grand journal que l'on déplie et replie comme une serviette, ou plutôt celle de son ingénieur fondateur, avait été la suivante. On donnerait gratis le journal: Jugez de son succès!

« Je voulais, dit l'auteur, le tirer sur toile juste dans le format de deux serviettes.

Je supposais, avec raison n'est-ce pas, que j'arriverais aisément, pour un journal donné par dessus le marché au prix-courant d'une étoffe à un tirage de 500.000 exemplaires. Fort de ce raisonnement et de ces calculs, j'allai trouver un grand fabricant et je lui dis:

— Monsieur, si je vous faisais une commande de 52 millions de serviettes par an, m regarderiez-vous comme un client à peu près sérieux?

— Incontestablement, me répondit-il.

— Quel est le prix moyen de belles serviettes?

— 15 francs la douzaine, soit fr. 1.25 la pièce.

— Pouvez-vous me faire un rabais de 20 pour cent? c'est-à-dire me donner la douzaine de même qualité pour 12 francs.

— Parfaitement. Car vous emploieriez à vous seul quatre fabriques importantes, c'est-à-dire environ 10.000 ouvriers.

— Et bien, lecteur, cette remise que m'accordait le marchand en gros, tout en faisant avec moi une affaire immense, suffisait aux frais de rédaction, de composition, d'impression, d'expédition de mon journal.

Elle y suffisait — et au-delà.

Cet au-delà était mon bénéfice.

Vous voyez donc bien que ma composition n'était pas aussi chimérique et aussi folle qu'elle le paraissait tout d'abord. En résumé, au lieu d'acheter dans une maison de détail 26 serviettes, vous les achetez chez moi au même prix, sous forme de 13 numéros de journal, soit trois mois d'abonnement.

Vous payez les serviettes — dame, on ne les donne nulle part — mais le journal imprimé dessus ne vous coûtait pas un centime. J'étais un marchand de blanc ordinaire, un marchand de blanc comme tous les marchands de blanc, sauf que je donnais aux acheteurs de serviettes un journal double des grands journaux à titre de prime gratuite.

Je crois inutile de dire que j'employais une encre particulière qui, à la première lessive, disparaissait sans laisser aucune trace. Combien de journaux gagnaient, après lecture, à être ramassés par un procédé analogue à leur état primitif de papier vierge.

Convaincu que j'aurais à batailler contre le préjugé triomphant et la routine opiniâtre, je me suis résigné à imprimer à l'ordinaire le Grand Journal sur papier. Mais, comme au nombre des objections était celle que l'impression sur étoffe ne réussirait pas, je viens de faire tirer un certain nombre d'exemplaires sur percale. C'est net, brillant et commode à lire. Pour les amateurs, j'en garderai quelques centaines, que je céderai au prix de l'étoffe, soit deux francs, et comme je défie tous ceux qui auront ce curieux numéro de ne pas le montrer à leurs amis, mon idée ne sera pas totalement perdue pour moi, car elle aura valu une excellente réclame à celui de mes journaux qui est le plus grand des trois, quoique le dernier né.

Henri de Villemessant peut dormir tranquille: la postérité reconnaîtra toujours qu'il fut le plus ingénieux et le plus audacieux des lanceurs de journaux. La qualité de la toile, qui résiste à tous les efforts, dit qu'il aurait pu devenir le plus grand et le plus honnête des marchands de blanc, celui dont la clientèle n'aurait pas tardé à se répandre dans toute la France... pour peu que le grand journal eût persévéré dans sa grande idée. Chaque ménage eût complété très agréablement et à bon compte sa provision de serviettes; celle-ci une fois pourvue, on eût passé au trousseau de la fille!

Elle avait des rideaux de percaline blanche Et la permission de sortir le dimanche...

Puis, de fil en aiguille, ou plutôt de numéro en serviette, c'est en de véritables coupons et réserves de percale qu'Henri de Villemessant eût converti au cours des années le contenu des vieux bahuts et des armoires de France. Il s'en est fallu de peu que cette remarquable idée — que nul, hélas, ne songe à reprendre aujourd'hui — ne se réalise et ne fit à la fois sa fortune et sa gloire...

Quant à notre lecteur, l'héritier et possesseur du journal sur percale, nous regrettons de lui dire que la machinerie compliquée, la rotative énorme qui imprime, plie, et dépose journellement dans les paniers les quelques milliers d'exemplaires des deux éditions de l'« Impartial », ne s'accommoderait guère des serviettes de toile du fondateur du « Grand journal ». Depuis le mois d'avril 1864, les temps ont changé. Alors qu'il fallait toute une semaine pour tirer 100.000 exemplaires, nous ne disposons aujourd'hui que de trois heures environ pour tirer et expédier le total de nos 15.000 exemplaires. La meilleure percale subirait un laminage, un étrépage et des plisages successifs que supporte seule la commode feuille de papier.

Il faut donc se résoudre à n'employer qu'elle... quitte à la bien remplir, comme c'est notre intention.

P. BOURQUIN.

Grande Vente de Séries

95 cts.

1.95

2.95

3.95

- Un Linge nid d'abeilles et une Lavette ensemble **95**
- Trois grandes Lavettes éponge ensemble **95**
- Deux Savettes brodées **95**
- Une Brassière coton **95**
- Une Bande hydrophile ensemble **95**
- Un Tablier bretelles, garni broderie **95**
- Une pièce 4 m. 10 Broderie St-Gall **95**
- Trois Pochettes brodées, ensemble **95**
- Six Mouchoirs avec initiales **95**
- Une Soutaille, garnie festons **95**
- Une Camisole, coton éru longes manches **95**
- Une Camisole, coton blanc sans manches **95**
- Une paire de Bas, coton noir, pour dames et une pelotte Fil à repriser, ensemble **95**
- Une paire Bas, coton noir, pour dames, bonne qualité, **95**
- Une paire Chaussettes, coul. assorties pour hommes, **95**
- Une paire Bas, coton, noir ou brun pour enfants, de 2 ans à 5 ans **95**
- Une Papeterie, 25 feuilles et 25 envelop. et un Porte-plume **95**
- Dix Pochettes papier, 5 feuilles et 5 enveloppes **95**
- Deux Abats-jours, lampes électriques **95**
- Deux Cadres, format cartes postales et un Album à broder **95**
- Un Casque à mèche, jersey soie **95**
- Une Echarpe pour enfants **95**
- Un Col souple, couleur, pour Messieurs **95**
- Une Cravate à nouer **95**
- Une Pochette, pongé uni **95**
- Quatre Cravates tricotées sur système **95**
- Deux Cravates soie sur système **95**
- Un Col double, toile **95**
- Un Col double, caoutchouc et une Cravate à nouer. **95**
- Deux Filets de course **95**
- Six Lames rasoir **95**
- Un Peigne de poche **95**
- Une Brosse à moustache, ensemble **95**
- Un Cache-col et une Glace de poche **95**
- Un Etui à cigarettes **95**
- Deux petits Napperons, guipure **95**
- Trois Torchons coton pour la vaisselle **95**
- Deux Tringles pour brise-bise **95**
- Une douz. Boucles pour rideaux, ensem. **95**
- Trois petits Napperons, toile cirée **95**
- Un Fer à onduler et une Lampe à friser **95**
- Un Bol à barbe et un Savon à barbe **95**
- Une Boîte à savon, alum. ou celluloïd et un Savon toilette **95**
- Six paquets Shampooing **95**
- Deux pains Savon pour le bain **95**
- Six morceaux Savons de toilette **95**
- Deux Fils Dorcas, un paq. Crochets et une carte Epingles **95**
- Huit douz. Pressions noires ou blanches **95**
- Deux paquets Epingles à cheveux alumi. **95**
- Un paquet Epingles à friser **95**
- Deux paquets Epingles invisibles **95**
- Une douzaine Epingles à friser **95**
- 1 faux-fil, 1 boîte boutons mécanique **95**
- 1 pap. épingles à chev., 2 craies taill. **95**
- 1 paquet aiguilles à coudre **95**
- Deux Extra-forts et une Bobine fil machine **95**
- Quatre douzaines Pincettes à ressorts **95**
- Un Cordeau à lessive, 10 mètres **95**
- Trois morceaux Savons de Marseilles **95**
- Un Porte-papier et un rouleau papier hygiénique, ensem. **95**
- Un Panier à services, 2 compartim. **95**
- Quatre Chiffons métalliques **95**
- Un Confiturier verre **95**

- Une Chemise pour dames, broderie Lorraine **1.95**
- Un Pantalon pour dames, garni entre-deux **1.95**
- Une Soutaille, garnie large broderie **1.95**
- Un Tablier ménage, forte cotonne **1.95**
- Un Tablier hollandais, satinette fantaisie **1.95**
- Un Tablier à bretelles, forte cotonne **1.95**
- Un Tablier à bavettes, bord fantaisie **1.95**
- Un Soutien-gorge, toile, garni festons **1.95**
- Un Linge éponge et une Lavette ensemble **1.95**
- Un Pantalon sport, jersey couleur **1.95**
- Une Camisole, coton blanc, un quart manches **1.95**
- Une pièce 4 m. 10 Broderie naturelle **1.95**
- Un Tablier batiste, forme hollandaise **1.95**
- Un Caleçon, tricot blanc, ou éru **1.95**
- Une paire Bas, coton noir, pour dames **1.95**
- Une paire Bas, laine (Viska), pour dames **1.95**
- Une paire Chaussettes, laine pour hommes **1.95**
- Un Porte trésor et une Ceinture, toile cirée **1.95**
- Une Pochette papier, 20 feuilles et 20 envelop. et un bloc 50 feuilles papier **1.95**
- Une Ardoise, un jeu de cartes et 2 Eponges, ensemble **1.95**
- Une paire de Gants laine, pour dames et une paire pour enfants, ensemble **1.95**
- Une petite Valise Japonaise **1.95**
- Une Sacoche pour dames et une Glace **1.95**
- Une Pochette pongé **1.95**
- Une paire Boutons de manchettes **1.95**
- Une Cravate à nouer ensemble **1.95**
- Une Cravate à nouer **1.95**
- Une douz. Cols papier, coins cassés **1.95**
- Un Briquet ensemble **1.95**
- Un Rasoir de sûreté et 3 lames **1.95**
- Deux Cols souples, couleur et deux Barettes pour col **1.95**
- Deux Cols caoutchouc, double **1.95**
- Un Col caoutchouc et une Cravate ensemble **1.95**
- 3 mètres 80 pour 3 essuie-mains éru **1.95**
- 2 mètres 50 Flanelle coton jolies rayures **1.95**
- Une paire Brise-bise et 2 Tringles **1.95**
- Trois Essuie-mains 45x65 et un Torchon pour la vaisselle **1.95**
- Une Brosse à cheveux et un Déméloir **1.95**
- Un flacon Eau de Cologne et un Shampooing **1.95**
- Une Brosse à dent et un Serodent **1.95**
- Une Salière ou une Farinière bois **1.95**
- Un Panier à services, 3 compartiments **1.95**
- Une Brosse de chambre «Sirocco» et un Torchon de racine **1.95**
- Une jolie Boîte à sucre ou à café et un Plateau métal **1.95**
- Un Filet de marché et deux douzaines Pincettes à ressorts **1.95**
- Une Brosse à habit et une brosse à cirage **1.95**
- Cinq paquets Allumettes et un paquet de Sable **1.95**
- Une Carafe à eau et un Verre **1.95**
- Un Vase de nuit **1.95**
- Cinq Verres mousseline, cylindriques ou coniques **1.95**
- Un Pot à lait, porcelaine blanche ou décorée **1.95**
- Trois Tasses, porcelaine avec soutasses blanches ou filet or **1.95**
- Deux jolis Vases à fleurs **1.95**
- Un Caclon pour la fondue **1.95**
- Un Rouleau à pâte **1.95**
- Un Paillason **1.95**
- Un Plat ovale, faïence blanche **1.95**
- Un Saladier carré, faïence décorée **1.95**
- Un Panier à pain, fer verni **1.95**

- Une Chemise pour dame garni large broderie **2.95**
- Un Pantalon pour dames, forme droite, garni broderie **2.95**
- Une Camisole laine blanche, longes manches, **2.95**
- Une Sous-taille pour dames **2.95**
- Six Mouchoirs avec initiales et ourlets à jour, **2.95**
- Un Corset coutil, forte qualité **2.95**
- Une Combinaisons jersey, pour garçons **2.95**
- Une Echarpe tricot soie **2.95**
- Six Lavettes tissu éponge **2.95**
- Un Linge de toilette, tissus éponge, **2.95**
- Un Tablier à bavette, batiste à pois, garni broderie **2.95**
- Une Camisole laine beige, longes manches, pour dames **2.95**
- Une paire Bas fil, pour dames **2.95**
- Une paire Chaussettes laine noire couleurs assorties **2.95**
- Un Bloc 100 feuilles, papier format commercial, et un taille crayon, **2.95**
- Une paire Gants imitation Suède, pour hommes **2.95**
- Une paire Chaussettes laine noire **2.95**
- 1 douz. Cols rabat, papier, un nœud noir et 2 cordons pr chemises ensemb. **2.95**
- Un Col caoutchouc **2.95**
- Un Plastron caoutchouc **2.95**
- Une Cravate ensemble **2.95**
- Un Tablier de travail et un mètre bois **2.95**
- Une Camisole jersey molletonné **2.95**
- Une paire Bas de sport, laine, avec ou sans pied **2.95**
- Une paire Caleçons molletonné **2.95**
- 3 m. 50 Toile blanche, belle qualité **2.95**
- Deux Toiles cirées encadrées, 60x90 ensemble **2.95**
- Trois Essuie-services et 1 torchon **2.95**
- 1 m. 20 Brise-bise au mètre, avec deux tringles **2.95**
- Deux mètres Cotonne bonne qualité **2.95**
- Un Porte-trésor imitation cuir, et un porte-monnaie **2.95**
- Un Bol à barbe et un blaireau **2.95**
- Une Brosse à cheveux **2.95**
- Un Déméloir **2.95**
- Une Peignette ensemble **2.95**
- Un Plateau fer verni, à verres et une Passoire **2.95**
- Une Machine à râper le fromage et une râpe à muscade **2.95**
- Une Garniture bois, pour cuisine et un pilon **2.95**
- Trois Bols décorés et un bougeoir porcelaine **2.95**
- 1 Bras à repasser et une Plaque Amiante pour poser le fer **2.95**
- Une Fromagère verre **2.95**
- Un Porte-couvercles aluminium et une Poche **2.95**
- Un Panier rond, osier **2.95**
- Un Cabas toile cirée **2.95**
- Six Assiettes faïence plates ou creuses **2.95**
- Six Verres à pied, à vin **2.95**
- Série Saladiers verre, 4 pièces **2.95**
- Une Ecuille faïence blanche et une Savonnières **2.95**

- Une Chemise empire garnie entre-deux ou jolie broderie **3.95**
- Un Pantalon pour dames, garni larges broderies **3.95**
- Une Combinaison toile, garnie jolie broderie **3.95**
- Une Sous-taille forme empire, garnie jolie broderie **3.95**
- Une Combinaison jersey, pour garçons **3.95**
- Une Ceinture corset, 4 jarretelles **3.95**
- Un Tablier forme nouvelle, pour dames **3.95**
- Un Tablier fantaisie avec bavette, pour dames **3.95**
- Un grand Tablier ménage forte cotonne **3.95**
- Un Tablier satinette fantaisie, pour fillettes **3.95**
- Un grand Tablier demi-manches bonne cotonne pour dames **3.95**
- Un Cache-corset tricot blanc **3.95**
- Un bonnet de matin garni valenciennes et rubans **3.95**
- Une paire bas cachemire, laine noir **3.95**
- Une paire bas cachemire laine coul. **3.95**
- Une paire bas soie noir avec couture **3.95**
- Une pairs Gants jersey soie, doublé soie, noirs ou couleurs **3.95**
- Un Porte-trésor cuir **3.95**
- Une paire bas laine noire, tricotés 1 à 1, pour dames **3.95**
- Une petite Valise japonaise **3.95**
- Une chemise jersey, devant fantaisie, pour homme **3.95**
- Une paire caleçon molletonné pour hommes et une paire bretelles **3.95**
- Un cache-col jersey soie rayée **3.95**
- Une paire caleçons très chaud, pour hommes **3.95**
- Une paire bas de sport et une cravate **3.95**
- Trois cols toile, pour messieurs et un nécessaire de poche **3.95**
- 3 mètres 50 Oxford molletonné, pour chemises **3.95**
- 2 mètres 50 Flanelle coton tenniss pour blouses-chemisier, **3.95**
- 4 mètres Etamine, rideaux pour cuisine **3.95**
- Une Descente de lit **3.95**
- Un Devant de lavabo **3.95**
- Une Ecuille percée, aluminium **3.95**
- Une Garniture, soude, savon, sable **3.95**
- Une Marmite aluminium, 20 cm. **3.95**
- Un Huilier, sel, poivre et moutarde **3.95**
- Une Coupe à fruits sur pied **3.95**
- Un Service à salade, corne blanche ou jaune **3.95**
- Série de six Saladiers faïence blanche **3.95**
- Une jolie Théière et une Passoire **3.95**
- Une Planche à laver et un Savon Marseille **3.95**
- Deux Saladiers, porcelaine décorés et un Coquetier **3.95**

Lots à 95 cts.

- Un Fouet à crème et une Passoire **95**
- Cinq bois pour habits avec traverse **95**
- Un Saladier faïence, rond ou carré **95**
- Une Tasse avec soutasse porcelaine filet or **95**
- Une jolie Statuette **95**
- Un Moutardier verre, et une Salière de table **95**
- Quatre Comptiers verre **95**
- Deux Assiettes plates ou creuses **95**
- Deux rouleaux Dentelles en papier **95**
- Un Pilon à pommes de terre **95**
- Une boîte Punaises ensemble **95**

Lots à 95 cts.

- Quatre Verres à vin, à côtes, **95**
- Six Cuillères à café **95**
- Une Poche à soupe **95**
- Un Service à salade **95**
- Un Cabas japonais **95**
- Un paquet Lessive et une Pâte de savon **95**

Cette offre n'est valable que jusqu'à épuisement de la provision.

BRANN

SA, LA CHAUX DE FONDS

La détresse des communes jurassiennes

Une requête au Conseil d'Etat bernois

« Restituez-nous une partie de notre impôt de guerre ! »

Préoccupés par les graves soucis financiers que leur cause la situation économique de leur commune, les Conseils municipaux de Neuveville, Bienne, Porrentruy, Thoun, Delémont, Berne, Tramelan-dessus, Renan, Langenthal, Berthoud, Tavannes, Moutier et Saint-Imier viennent de se concerter pour présenter, après discussion et mûre réflexion, la requête suivante au Conseil exécutif du canton de Berne :

« Pour faire face aux dépenses extraordinaires et considérables nécessitées d'abord par la mobilisation, puis par la crise de chômage, vraie calamité nationale, la Confédération s'est procuré les moyens financiers indispensables en décrétant l'impôt de guerre, l'impôt sur les bénéfices de guerre, l'impôt sur le timbre et l'impôt sur les coupons, sans parler d'autres ressources dont le peuple suisse fait les frais. Un nouvel impôt de guerre réparti sur quatre années vient d'être mis à exécution.

Or, les sommes énormes que représentent ces prélèvements sur la fortune et le revenu sont sorties de la bourse des corporations, des sociétés et des individus qui sont domiciliés dans les communes de notre pays. Dans les contrées éprouvées par le chômage, c'est un sérieux drainage des ressources communales qui a été opéré et qui s'opère encore, affaiblissant toujours plus l'activité et les moyens des contribuables et diminuant indirectement, par contre-coup, aussi les moyens nécessaires aux communes pour l'accomplissement de leurs tâches. Dans les localités qui ont été préservées des effets terribles du chômage ou qui n'en ont que peu à souffrir, ces prélèvements sont supportables et peuvent être assez rapidement retrouvés par l'activité des contribuables et les nouvelles ressources des communes. Mais là où le chômage total ou partiel a atteint jusqu'à 50 à 60 % de la population (familles comprises), la perception de ces divers impôts fédéraux, en plus des impôts ordinaires dont le canton, la commune et la paroisse ont besoin pour vivre, a produit des effets désastreux aussi bien pour l'administration communale que pour le contribuable. Plus ce dernier a été saigné et affaibli par ces impôts extraordinaires prélevés précisément au moment où il est victime des effets néfastes du chômage et du change, plus la situation financière des communes touchées par la crise est devenue critique. Un certain nombre de ces communes, autrefois économes et prospères, sont actuellement ruinées pour de longues années; plusieurs d'entre elles, notamment Saint-Imier, Tramelan-dessus, Moutier et des petites communes comme La Ferrière et Fontenais, sont à bout de ressources et se débattent dans des difficultés financières désespérées et sans issue.

En présence de cette situation, les représentants des Communes sus-mentionnées se sont demandé s'il ne serait pas équitable que la Confédération et le canton, après enquête dans les Communes les plus durement frappées par la crise, consentent à une rétrocession d'une partie au moins des impôts extraordinaires prélevés dans ces Communes.

L'échange de vues et d'idées a démontré la complète unanimité de l'Assemblée et c'est avec

la conviction de défendre une cause urgente et légitime qu'elle s'est prononcée affirmativement et à pris les résolutions suivantes :

1. Une requête sera adressée au haut Conseil exécutif pour lui exposer la nécessité de venir au secours de ces Communes en détresse par le fait des conséquences néfastes et ruineuses de la crise qui sévit chez elles depuis bientôt quatre années en proposant à cette autorité de leur restituer, en tout ou partie, les impôts extraordinaires qui ont été encaissés par la Confédération dans ces Communes et dont le canton a eu sa part.

2. Une audience sera demandée au haut Conseil exécutif pour solliciter son appui et discuter avec lui la voie à suivre en vue d'obtenir l'adhésion du Grand Conseil et de la Confédération à cette action de secours.

Notre proposition part de l'idée qu'il conviendrait d'accomplir un geste équitable à l'égard des Communes qui ne peuvent pas se relever et assainir leurs finances parce qu'elles sont appauvries non seulement par les effets de la crise même, mais en bonne partie encore par les prélèvements considérables sur les capitaux imposables que constituent les impôts extraordinaires et répétés décrétés par la Confédération.

Nous constatons que dans le canton de Berne les communes ne participent d'aucune manière à ces ressources. Ailleurs, les cantons sont plus équitables envers les Communes, ce qui résulte de l'enquête suivante faite par l'Office central de l'Union des Villes suisses :

Les cantons suivants payent une indemnité pour la perception de l'impôt fédéral de guerre : « Zurich (fr. 2.— par contribuable naturel et par période) ; Argovie ; Thurgovie ; Fribourg et Lucerne.

Les cantons suivants se sont déclarés d'accord à verser aux villes une certaine quote-part : savoir : St-Gall 5 % ; les Grisons 2 % ; Lucerne 2 % ; Fribourg 1/2 % de la somme perçue. Neuchâtel 50 % du montant total lui revenant, c'est-à-dire des 20 % accordés aux cantons par la loi fédérale sur l'impôt de guerre. Cette dernière somme sera répartie entre les Communes neuchâteloises suivant leur situation financière. Les communes ont demandé que leur part fut mesurée d'après la différence entre l'impôt d'Etat et l'impôt communal.

Le canton de Soleure a réparti entre ses communes la somme de fr. 100.000.— lors du premier impôt de guerre fédéral desquels fr. 8.100.— ont été touchés par la ville de Soleure. On a jugé inutile de lui demander la répétition de ce geste pour le 2^{me} impôt de guerre. »

Souhaitons que ces démarches entreprises courageusement par les localités les plus atteintes du canton de Berne trouveront auprès du Conseil exécutif un accueil favorable ; ce sera pour notre Conseil d'Etat une occasion heureuse de témoigner de son intérêt et sa bienveillance à nos populations horlogères qui ont brillamment contribué à la prospérité d'autrefois.

Faut-il encourager l'émigration ?

Depuis quelques mois, l'émigration est en forte recrudescence. Comme aux plus mauvais jours de notre histoire, des milliers de Suisses, gagnés par la contagion, tournent le dos à leur patrie. Les journaux annoncent chaque jour le départ de nouvelles troupes de jeunes gens. Les agences et les consulats étrangers sont assaillis de demandes (20 à 25 par jour au seul consulat des Etats-Unis à Berne).

Faut-il s'alarmer ou n'est-ce qu'un mouvement de cet exode ? La crise économique que traverse l'Europe explique en partie ce mouvement. Les indemnités de chômage pèsent lourdement sur le budget des cantons et de la Confédération. Aux sans-travail de l'industrie s'ajoutent beaucoup de jeunes paysans, fils de familles nombreuses, pour lesquels les chemins de fer, les postes, les emplois de l'Etat constituaient des débouchés assurés. Les économies ayant amené la réduction du personnel fédéral, ces fils d'agriculteurs trouvent les portes fermées et sont ainsi poussés à s'expatrier. C'est, du moins, la version officielle.

Car le Conseil fédéral qui, jusqu'ici, ne s'était occupé de l'émigration que pour en dresser des statistiques et empêcher les abus, sort de sa réserve et cherche, avec raison, à organiser, à diriger le mouvement. Le « Comité de la Société pour la Colonisation intérieure » à Zurich a été chargé d'étudier le problème, de préparer des projets d'émigration, de centraliser les renseignements. Une commission s'est rendue en France, d'abord avec le gouvernement de la République, pour chercher des terrains où l'on dirigerait nos chômeurs. On parle de subsides importants. Des entreprises se créent pour la colonisation de contrées nouvelles au Canada, en Argentine et ailleurs. L'impulsion est donnée, les demandes affluent. Depuis la suppression des

régiments suisses à l'étranger qui étaient une forme contrôlée et strictement canalisée de l'émigration, c'est-à-dire depuis 80 ans environ, les Suisses essaient au hasard dans le monde entier, au gré de leurs caprices, abandonnés à leur sort, sans être ni dirigés, ni groupés, ni conseillés, ni protégés par la mère-patrie. En négligeant depuis si longtemps nos devoirs vis-à-vis de nos compatriotes, à l'étranger, nous avons facilité leur dénationalisation. Beaucoup d'entre eux ont brisé les liens qui les rattachaient au pays et se sont laissés assimiler et absorber par leur nouvelle patrie. La proportion de ceux qui sont perdus pour nous est beaucoup plus forte qu'on ne le croit.

On semble donc avoir enfin compris que le courant qui entraîne tant de Suisses hors de chez eux devait être canalisé, qu'on devrait s'efforcer de grouper nos émigrés, de faciliter leur établissement de façon à garder le contact avec eux. Le Conseil fédéral a déjà augmenté le nombre des consulats de carrière. La Nouvelle Société Helvétique, de son côté, a créé des groupes dans le monde entier (plus de 80). On a fondé des écoles suisses dans quelques villes. Ces louables efforts doivent être généralisés pour être efficaces. Le 60 % des Suisses à l'étranger ne sont pas encore atteints par ces organisations excellentes, mais trop peu répandues. Il faut resserrer toujours plus les liens qui unissent le pays à la quatrième Suisse, écrit à cet effet la P. S. M.

Mais, avant toutes choses, il faudrait savoir dans quelles limites le nombre des Suisses hors de Suisse peut augmenter, sans nuire au développement normal du pays. Avons-nous un excédent de population qui nous permette de favoriser sans danger l'émigration ? Quelques chiffres nous ouvriront les yeux.

Il y a des lois naturelles qu'aucune nation ne saurait violer impunément. Les règles élémentaires de la démocratie nous apprennent qu'un

peuple ne peut pas vivre et prospérer avec une population en déficit constant. Tant que le chiffre annuel des émigrants sera supérieur à l'excédent des naissances, l'équilibre sera rompu, le pays s'appauvrira graduellement, perdra sa force de résistance, et se peuplera toujours plus d'étrangers qu'il sera de moins en moins capable d'assimiler.

Nos autorités ont le devoir de chercher à l'étranger, pendant la crise, du travail pour nos chômeurs, d'organiser la 4^{me} Suisse, pour qu'elle renforce notre capacité productrice, de trouver des débouchés à nos industries ; mais le moment semble singulièrement mal choisi pour pousser à l'émigration une population qui n'a plus de réserves disponibles. C'est dépenser son capital sans espoir de le reconstituer.

Pour trouver une solution à ce problème complexe et angoissant, il faudrait enfin comprendre qu'immigration, émigration, établissement des étrangers et naturalisation, ne sont que les divers aspects d'une même question qui ne sauraient être envisagés séparément.

Notes d'un passant

L'excellent M. Robert Gaffner ne veut pas qu'on soit optimiste. Dans la « Sentinelle », il verse des flots d'amère ironie sur les journalistes qui essaient de mettre quelques teintes claires sur le sombre tableau de l'heure présente. Le moment est mal choisi, estime-t-il, « pour s'en aller cueillir les fleurs du jardin, pareils à Candide, le sourire sur les lèvres ». Il ne s'agit pas de rigoler, nous dit-il, quand les spéculateurs viennent de réussir une nouvelle opération sur les sucres et quand partout sévit « le vol organisé ! » Bref, M. Gaffner conclut tout net que celui qui garde le sourire « sous l'abracadabranteur régime où nous sommes » est tout simplement voué « sans qu'il y paraisse, à faire plaisante figure de poire sur la scène du monde ».

C'est une opinion. J'en ai une autre. Je pense que si nous devons attendre l'avènement des temps d'harmonie — ceux où tous les hommes seront égaux, où il n'y aura plus ni riches ni pauvres, où tout le monde sera content de son sort, où personne ne convoitera plus la femme de son prochain, ni son portefeuille, ni son siège au Conseil national, où l'élixir de longue vie coulera à flot des fontaines publiques — si nous devons, dis-je, attendre ces temps idylliques pour hasarder un sourire, nous ferions tout aussi bien de nous faire momifier à la manière de Tout-An-Khamon.

Hé, je le sais parbleu bien que l'on nous vole sur le sucre, et sur le charbon, et sur le tabac, et sur bien d'autres choses encore dont l'énumération serait trop longue. Je n'ignore pas davantage qu'après avoir détrôné les rois et décapité les seigneurs, les peuples sont tombés sous la domination des puissances d'argent, et qu'à remplacer le sceptre par le veau d'or, ils n'ont pas gagné au change. Je sais bien que l'égalité n'est pas encore de ce monde — à preuve qu'il y a des inégalités même parmi les plus intègres Chevaliers de l'Egalité, puisqu'il en est qui se prélassent dans des fauteuils parlementaires et qui logent dans de somptueux édifices dotés de tout le confort moderne, tandis que les autres doivent se contenter de l'honneur de payer des cotisations. Je sais tout cela, et bien d'autres choses encore qui ne sont pas plus réjouissantes ! Je ne demande pas mieux que de voir le camarade Gaffner chasser les vendeurs du Temple et, d'un bras robuste, clouer les tyrans et les profitards au pilori de l'histoire et raser la bastille des iniquités sociales. Mais comme cette opération pourrait demander du temps, même à un réformateur aussi énergique et aussi convaincu que M. Robert Gaffner, j'espère qu'il n'aura pas la cruauté de nous défendre de sourire jusqu'au jour où il aura fait accrocher le dernier des accapareurs ou des usuriers à la dernière des potences.

Pour ce qui est de « paraître une poire sur la scène du monde », j'avoue à mon confrère que cela ne me cause guère de souci. Sur ce globe détraqué, on est toujours la poire de quelqu'un, quelque esprit que l'on ait et quelque mal que l'on se donne pour ne pas être dupe. Que l'on soit optimiste comme feu le roi Pyrrhus ou pessimiste comme un baromètre avant le cyclone, cela ne change pas grand-chose à l'affaire. Le camarade Gaffner aurait vraiment tort de croire que les trafiquants et les mercantis se feront plus de scrupules de le voler parce qu'il fera une figure à porter le diable en terre. Ils seraient beaucoup plus impressionnés si dans tous les pays réputés civilisés, le peuple choisissait quelques-uns des accapareurs les plus notoires et s'en allait gaiement les pendre au son des violons.

Quant au « régime abracadabranteur sous lequel nous sommes » et que le camarade Robert Gaffner flétrit avec une verve vengeresse, je vous accorde qu'il n'est point parfait. On a vu mieux, et on a vu pire. On a même vu « plus-que-pire » — comme disent nos paysans de la Franche-Montagne quand ils ont de quelque chose par-dessus la tête — mais c'est précisément dans la douce Soviétique, où l'on a tenté en grand les expériences de collectivisme intégral sur lesquelles la « Sentinelle » paraissait encore, il n'y a pas très longtemps, fonder de si vastes espoirs. C'est encore une des raisons pour lesquelles je demande à M. Gaffner la permission de rire un peu avant la réalisation de son programme de réformes sociales : ce sera peut-être plus difficile après.

Et puis, mon bon Robert, c'est peut-être un peu imprudent à vous de vouloir à tout prix gourmander les gens qui prennent la vie en rose et proscrire impitoyablement l'optimisme. Vous finirez par donner quelque apparence de raison aux mauvais langues qui accusent certains leaders socialistes de faire du pessimisme systématique pour augmenter le mécontentement populaire et de pratiquer ainsi une sorte d'exploitation électorale de la misère publique.

Mieux vaut, croyez-moi, laisser à leur insouciance ou à leurs illusions ceux à qui un heureux tempérament donne pour éternelle consigne de « ne pas s'en faire » et leur pardonner leur optimisme. Beaucoup de pauvres bougres n'ont d'ailleurs guère que cela de bon au monde et ce n'est ni vous ni moi, mon cher confrère, qui remplissons leurs huches et leurs escarcelles, quand ils auront perdu leurs dernières illusions.

Margillac.

Chronique neuchâteloise

A la gare de Neuchâtel.

Le chef du département des constructions à la direction générale des C. F. F. fait élaborer actuellement un projet en vue de remplacer à la gare de Neuchâtel les passerelles en bois par des passages souterrains donnant accès aux quais. Le provisoire ne serait donc plus définitif !

La Chaux-de-Fonds

Les billets d'aller et retour.

Le public, écrit la « Gazette de Lausanne », aura appris avec une sensible satisfaction que la direction générale des C. F. F. vient de mettre à l'étude la réintroduction des billets d'aller et retour.

Ce qui a causé dans le même public une véritable déception, c'est la limitation de leur validité, sous prétexte de fraude. Il ne lui paraît pas que quelques fraudes, s'il s'en est produit, doivent motiver une si sensible limitation des avantages accordés aux voyageurs d'aller et retour.

Si des fraudes se sont produites, le service de contrôle, toujours plus serré, est là pour les démasquer. On ne voit pas, d'ailleurs, que les fraudes doivent être beaucoup moins faciles avec le billet de retour à trois, quatre ou cinq jours.

On voit bien clairement, en revanche, que la limitation de la validité du nouveau billet d'aller et retour annulera presque complètement les avantages pratiques de cette réforme et qu'elle compliquera singulièrement le travail des guichets aux moments de grande affluence. Trois jours, ce n'est pas assez ; pour être vraiment utile, le billet d'aller et retour devrait comporter une durée minimale de cinq ou six jours, quelle que soit la distance parcourue.

En un mot, la limitation que la direction générale compte introduire desservira le public et accroîtra sans utilité réelle le travail des gares et des stations, où le personnel réduit à déjà assez à faire aux heures des départs.

Est-ce là ce que cherche l'administration centrale, et pourquoi ne reviendrait-elle pas à la bonne vieille durée de dix jours, qui était si bien entrée dans les mœurs ? Nous le lui demandons.

Triste fin d'hiver.

Malgré que la neige, au cours de cet hiver doux, ait toujours un peu fondu à mesure qu'elle nous arrivait, il n'en reste pas moins que nous sortons de cette vilaine saison avec une quantité de neige telle qu'elle mérite d'être signalée.

A mille mètres, les triangles ont râclé les routes repoussant sur les bords une neige sale de un mètre, moyenne de hauteur. Plus haut, la quantité de neige est à noter.

Dès 1100 mètres, le voyageur circule constamment entre des remparts variant de 1 m. 50 à 3 mètres. Pour retrouver en mars de pareilles quantités de neige, il faut remonter entre autres à 1865 et 1893, et, chose curieuse, les deux étés qui suivirent furent remarquables par leur désastreuse sécheresse du moins à la montagne. En 1893, de fin mars à fin juin, il n'y eut aucune pluie appréciable.

Qu'en sera-t-il cette année ? c'est ce que l'avenir nous démontrera. En tous cas, l'hiver qui finit nous a amenés des chutes de pluie et de neige dépassant la normale.

Un écrémateur de lait.

Le tribunal de police a condamné ce matin à 100 francs d'amende un nommé Paul Barben, agriculteur, au Valanvron, pour écrémage de lait dans une proportion de 16 %.

Communiqués

Représentation de « La Guirlande ».

La chanson populaire, inspiratrice à laquelle nous devons déjà de nombreuses pièces scéniques, vient apporter dans nos coutumes, nos mœurs, un rayon de soleil bienfaisant.

On n'oublie pas de longtemps les représentations de « La gloire qui chante », où vibrèrent les vieux refrains de nos soldats au service étranger.

Voici une nouvelle pièce, « La Guirlande », présentée aussi sous le titre de « Chansons aimées », art populaire dans la plus noble acception du mot, tant par la personnalité des auteurs qui par la valeur des interprètes. « La Guirlande », où nous reverrons et réentendrons « Gaspard », ne peut manquer d'attirer les foules qui voudront voir, dans des décors et sous des costumes originaux, des visions du plus grand attrait.

Chacun voudra encourager notre musicien neuchâtelois, M. Emile Lauber, dans ses efforts pour faire revivre notre bonne chanson ; ce faisant, chacun trouvera à ce spectacle romand par excellence la plus grande joie et la plus bienfaisante émotion.

DERNIERE HEURE

Les Turcs font des offres de paix

La France approuve les réductions navales de Washington

La résistance allemande fléchit dans la Ruhr

A l'Extérieur

Une curieuse statistique sur le nombre de femmes dans le monde

MILAN, 8. — Un statisticien italien vient d'établir un relevé montrant la disproportion des sexes en Europe. Sur 475 millions d'habitants, on compte 250 millions de femmes, soit 25 millions de femmes en trop. En Allemagne, il y a 1026 femmes pour 1000 hommes; en Russie, il y en a 1400 pour 1000 hommes. L'Amérique vient ensuite avec 1100 pour 1000 hommes. La France et la Belgique comptent respectivement 1093 et 1033 pour 1000 hommes; Par contre, en Roumanie, il n'y a que 985 femmes pour 1000 hommes.

Les communistes de l'«Avanti» sont interrogés

MILAN, 9. — M. Serrati, directeur, et M. Nenni, rédacteur en chef de l'«Avanti», qui sont en prison, ont été interrogés hier pour la première fois par le procureur du roi. L'«Avanti» annonce que M. Serrati est accusé, de même que les députés socialistes maximalistes Maffi et Romita et les autres membres de la délégation italienne à Moscou, d'avoir signé en décembre dernier le message de la 3^{me} Internationale sur la fusion des communistes et des socialistes en Italie. Le directeur de l'«Avanti» est également accusé d'avoir signé le manifeste aux syndicats de gauche et écrit des lettres injurieuses pour le gouvernement fasciste pendant son séjour à Moscou. M. Pietro Nenni est simplement accusé d'avoir tenu certains propos dans un discours prononcé à Zurich il y a quelques semaines.

La direction du parti socialiste a décidé de former un conseil de défense pour les accusés.

Le drame de Phoenix-Park. — Condamnation de deux assassins

BRUXELLES, 8. — L'an passé, M. Steinmann, un des premiers armateurs d'Anvers, fut assassiné par l'amant de Mme Steinmann. L'enquête a révélé que l'assassinat avait été commis avec la complicité de celle-ci. L'assassin a été condamné à la réclusion à perpétuité et Mme Steinmann à 15 ans de réclusion.

La peste à Budapest

BUDAPEST, 9. — Des cas de fièvre pétychiacale ont été constatés dans les quartiers bohémiens de trois villages du comitat de Heves. On compte cinquante malades et deux cas mortels. Un médecin a été contaminé. Des mesures très sévères ont été prises pour empêcher la propagation de la maladie.

La France pacifique

La Chambre des députés vote le programme naval réduit

PARIS, 8. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet relatif aux établissements industriels de la marine.

M. Locquin demande un amendement tendant à prévoir quatre établissements au lieu de trois, en ajoutant celui de Guérogny. Dans sa réponse, le ministre de la marine déclare que le gouvernement a l'intention de ratifier les accords de Washington et ajoute : «L'aciérie de Guérogny avait sa raison d'être lorsqu'il s'agissait d'exécuter le programme de 1912 comportant 28 cuirassés, mais aujourd'hui, il n'est plus question de construire des cuirassés. Il n'y a donc pas lieu de maintenir cette aciérie. L'exposé des motifs dit que le gouvernement n'entend pas actuellement user de cette faculté de construction, pour trois raisons : la première, c'est que le type du capital-ship n'est pas encore déterminé; la deuxième, c'est que la France doit avoir la flotte correspondant à ses moyens financiers et qu'un capital-ship coûte deux cents millions, une division de capital-ships un milliard; une flotte de cuirassés exigerait une flotte d'unités légères. Il fallait choisir. Nous avons choisi une flotte d'unités légères. Enfin, troisièmement, un pays doit avoir la flotte de sa politique. La politique de la France est pacifique; c'est une politique défensive. Il nous faut donc une flotte pour assurer la défense de nos côtes et protéger les communications maritimes. Nous avons besoin de croiseurs légers, de contre-torpilleurs et de sous-marins. Ce n'est que si des exigences imprévues viennent à se produire que nous pourrions envisager la construction de cuirassés.

Voilà pourquoi nous n'avons pas besoin de maintenir l'aciérie de Guérogny.»

L'amendement Locquin est mis aux voix. Il est rejeté par 390 voix contre 178.

Le ministre dépose alors le projet de loi sur le statut de la marine militaire.

La question de confiance

PARIS, 8. — A la séance de jeudi après-midi de la Chambre, le gouvernement a posé la question de confiance sur la question de l'endossement des titres au porteur. Le gouvernement a demandé que ce point soit séparé de la loi financière. Par 365 voix contre 215, la Chambre a décidé d'accepter la proposition gouvernementale.

Lassitude allemande dans la Ruhr

Les cheminots et les ouvriers menacent de rompre le front de résistance

PARIS, 8. — L'«Eclair» affirme que jusqu'ici 930 cheminots allemands ont accepté d'entrer au service des autorités d'occupation. Actuellement, 133 trains par jour circulent régulièrement dans la Ruhr.

Plus de 4500 ouvriers sans travail se sont réunis le 8 mars. Ils ont déclaré que si la municipalité n'augmentait pas de 2000 marks par jour le secours qui leur était attribué, ils se mettraient à la disposition des autorités françaises. La municipalité a déclaré qu'elle préférerait garder le produit de la collecte en faveur de la Ruhr pour des jours plus difficiles.

Les fédérations d'Empire des cheminots et ouvriers allemands se sont réunies le 8 mars. Elles ont déclaré que si les ouvriers renvoyés à la suite des troubles de février 1921 n'étaient pas réintégrés, elles briseraient l'unité de front.

A Dusseldorf, le chômage augmente. Près de trente personnes par jour demandent à s'engager dans la légion étrangère.

Dans la journée de mercredi, 567 wagons de produits alimentaires sont entrés dans la Ruhr.

L'occupation de Dortmund

BERLIN, 8. — Les journaux annoncent ce qui suit au sujet de l'occupation de Dortmund :

Par l'occupation de la gare centrale de Dortmund, le plus important point de jonction des chemins de fer entrant encore en ligne de compte pour le trafic avec l'Allemagne non occupée est ainsi bloqué. Les troupes françaises qui étaient arrivées à Dortmund jeudi à midi, se sont retirées après avoir désarmé la police verte. La ville se trouve de ce fait sans police.

Wolf annonce que le gros des troupes françaises a quitté la ville jeudi soir. MM. Schierhorn, conseiller du gouvernement et Fischer, premier bourgmestre de Dortmund, précédemment arrêtés par les Français, ont été remis en liberté. Une partie des hommes de la police de sécurité emmenés par les Français ont été relâchés au-delà de Brake.

Les déclarations du général Degoutte

DUSSELDORF, 9. — Dans une déclaration qu'il a faite jeudi soir aux journalistes, le général Degoutte dit que la situation évolue selon ses prévisions. Il a insisté sur le fait que la France n'est entrée dans la Ruhr que pour obliger le Reich à faire honneur à sa signature. Son arme est uniquement le blocus économique visant certains groupes d'individus qui sont détenteurs de la richesse allemande. Les autorités d'occupation s'efforcent d'être justes sans molester personne. C'est de Berlin qu'il dépend que les événements changent.

Le général a démenti les informations de certains journaux anglais touchant de prétendues mutineries dans les troupes d'occupation.

Une proposition intéressante des industriels britanniques

LONDRES, 8. — Le «Times» signale que le groupe industriel des membres de la Chambre des Communes a discuté jeudi un mémorandum relatif aux dettes internationales où il suggère la réunion d'une conférence internationale à laquelle l'Allemagne et la Russie seraient invitées. La difficulté serait d'y amener les Etats-Unis. On propose que l'Allemagne paye, outre le montant qu'elle doit pour la restauration des régions dévastées de France, de Belgique et d'Italie, 920 millions de livres sterling à la Grande-Bretagne, 776 à la France, 391 à l'Italie, 185 à la Belgique et 391 aux autres pays, soit un total de 2665 millions de livres sterling. La Grande-Bretagne transférerait à l'Amérique les 920 millions payés par l'Allemagne. Les Etats-Unis, ainsi que la Grande-Bretagne, annuleraient alors leur créance sur les autres pays. Des gages seraient fournis par l'Allemagne, dont les dettes seraient consolidées. Un moratoire minimum de deux ans lui serait accordé. Les nations garantiraient collectivement les frontières orientales de la France, conformément au traité de Versailles et la France se retirerait sur la ligne qu'elle occupait avant l'entrée dans la Ruhr.

Deux budgets militaires — La France a réalisé plus d'économies que l'Angleterre

LONDRES, 8. — Le général Maurice écrit dans le «Daily News» que sur le budget militaire, la France a réalisé de plus fortes économies que la Grande-Bretagne. En 1923, la France a réduit son armée de 200,000 hommes sur l'effectif de 1914 et de 100,000 hommes sur l'effectif de 1922. La proportion des effectifs recrutés en France et ceux de la Grande-Bretagne est environ de 2 à 1. Le recrutement des soldats coloniaux est sensiblement le même pour les deux pays. Il ne faut donc pas diriger contre les Français des accusations dénuées de fondement qu'ils ne peuvent pas accueillir sans quelque humeur.

La grève dans le bassin de St-Etienne

SAINT-ETIENNE, 8. — Les mineurs de St-Etienne réunis à la bourse du travail ont voté un ordre du jour proclamant la grève à outrance.

Les intentions de paix d'Angora

L'Assemblée autorise le gouvernement à reprendre les négociations

CONSTANTINOPLE, 8. — Le communiqué officiel suivant est publié par la presse :

L'Assemblée à une très grande majorité autorise le gouvernement à continuer les négociations de paix aux conditions suivantes : solution de la question très importante et vitale de Mossoul, dans un délai très limité; assurer les droits et l'indépendance de la nation, d'une façon entière et sûre dans les questions financières, économiques et administratives; évacuation rapide de nos territoires occupés, dès la conclusion de la paix.

L'optimisme règne dans les milieux officiels. L'impression se dégage des dernières séances qu'Ismet pacha sera en mesure de reprendre les négociations avec la pleine confiance de l'Assemblée. On croit que le gouvernement turc va faire une communication au secrétariat de la Conférence à Lausanne.

On mande de Londres à l'«Eclair» que la note turque qui sera transmise au gouvernement britannique par l'entremise de son haut commissaire à Constantinople demandera expressément la réouverture des négociations.

Un échec des „chevaliers de la grève”

Les communistes du Borinage sont arrêtés

BRUXELLES, 8. — Une enquête menée ces jours-ci avait permis de supposer que les récentes grèves du Borinage et de la métallurgie avaient été organisées par des communistes résidant en Belgique. Bientôt, le Parquet apprit qu'il s'agissait d'un véritable complot contre la sûreté de l'Etat. L'instruction fut poursuivie activement. Mercredi soir, des mandats d'arrêt furent décernés. Ils ont été mis à exécution jeudi matin. De nombreuses arrestations ont été opérées à Bruxelles, Anvers, Liège, Charleroi et Gand. Une quarantaine de dirigeants du parti communiste furent arrêtés, parmi lesquels deux femmes, dont l'une, Léa Gérard, est la secrétaire du mouvement communiste flamand. A Bruxelles, on a saisi de nombreux tracts et de nombreuses correspondances. Ces individus recevaient de l'argent principalement d'Allemagne et de Russie. Ils sont sous le coup de la loi martiale.

C'est à la suite d'une conférence entre le procureur général et le ministre de la justice que l'instruction a été ouverte. Des perquisitions ont été opérées par toutes les brigades judiciaires de tous les parquets de Belgique. Les documents établissent que le parti communiste était en relations constantes avec un organisme central fonctionnant à Berlin.

Les tendances séparatistes en Bavière

Un nouveau complot à Munich

BERLIN, 8. — Selon une dépêche du journal «Huit heures du soir», expédiée de Munich, le comte Bothmer, ancien président du parti royaliste bavarois, vient d'être arrêté; il est impliqué dans une conjuration découverte à Munich.

Les journaux communiquent que le but poursuivi par les inculpés était d'instituer, avec la collaboration d'une puissance étrangère, une dictature tendant à la séparation de la Bavière d'avec le reste de l'empire et devant aboutir à une alliance avec les régions montagneuses voisines, éventuellement avec le territoire rhénan, pour constituer un Etat du sud de l'Allemagne.

Le «Berliner Tageblatt» affirme que les promoteurs de ce mouvement n'ont été soutenus par aucun des grands partis ou organisations politiques.

Un démenti

MUNICH, 8. — La correspondance Hoffmann communique que la nouvelle parue dans un journal berlinois, selon laquelle le comte Bothmer, ancien président du parti royaliste bavarois, aurait été arrêté à la suite de la découverte du complot contre la constitution bavaroise, est entièrement dénuée de fondement. Il est également inexact que les inculpés auraient eu l'appui d'une puissance ennemie. Il est cependant vrai qu'ils sont entrés en contact avec des personnalités d'une telle puissance. Il ne s'agit toutefois que d'une neutralisation éventuelle de la Bavière, au cas où les bolchévistes prendraient le dessus dans l'Allemagne du Nord. Il est exact que ce complot n'a été soutenu ni par de hautes personnalités politiques, ni par aucune organisation quelconque de ce genre.

Un village sous la mer

BRUXELLES, 9. — Les découvertes que l'on a faites récemment à Heyst-sur-Mer (Belgique) laissent supposer que l'on a retrouvé les restes du village de Coudekerke englouti par la mer il y a fort longtemps. Les vagues ayant enlevé le sable du rivage, on a vu apparaître des piliers de pierre et des troncs d'arbres parmi lesquels on a trouvé de grandes quantités de pierres et de ferraille rouillée, ainsi que des os d'animaux domestiques et des monnaies du XV^{me} siècle.

Deux danseurs écossais «fox-trottent» pendant 14 heures et demie!

LONDRES, 8. — Deux danseurs professionnels d'Edimbourg, M. McDonald et miss McCoy, viennent de battre de loin les récents records mondiaux de la durée, en fox-trottant sans interruption pendant quatorze heures trente-six.

Deux médecins, qui auscultèrent le couple écossais après sa brillante performance, ont déclaré que le jeune homme et la jeune fille auraient pu continuer à se trémousser pendant une heure encore.

La toilette de l'«Aquitania»

LONDRES, 9. — On vient de procéder à la toilette de printemps de l'«Aquitania», l'un des paquebots les plus rapides du monde. Il a été mis en cale sèche, 400 ouvriers ont été occupés à le repeindre, à retoucher les boiseries, à refaire le capitonnage des meubles et à remplacer les parquets de toutes les salles et de toutes les cabines. Il a fallu aussi nettoyer les 750 mille palettes des turbines, vérifier les 168 chaudières et réparer le gouvernail, un meuble qui pèse la bagatelle de 87.000 kilos.

En Suisse

Un éboulement en gare de La Plaine

Un éboulement s'est produit au disque d'entrée de la gare de La Plaine, sur territoire suisse. Une bande de terrain d'environ 200 mètres carrés s'est détachée du talus bordant la voie et a obstrué celle-ci. L'express de Lyon qui arrive à Genève à 13 heures dut interrompre son voyage en gare de Pougny et les voyageurs furent transbordés dans un train-tram qui est arrivé à l'heure habituelle, c'est-à-dire à 13 heures 48. Une équipe d'ouvriers de la gare de Cornavin s'est rendue sur place afin de rétablir la circulation. Après une heure de travail, une voie put être dégagée, et le convoi en détresse continua sa route sur Genève où il arriva avec 2 heures 47 de retard. La circulation se faisant sur une voie entre Pougny et La Plaine, tous les trains voyageurs et marchandises sont arrivés en gare de Cornavin avec des retards variant entre 1 heure et 1 heure et demie. On croit que dans 48 heures, les travaux de déblaiement seront terminés.

D'autre part, on annonce que la circulation des trains est interrompue entre Saint-Cergues et Mores pour cause de chute de neige.

Les épidémies à Bâle

Selon un rapport de l'office sanitaire de Bâle, 30 nouveaux cas de rougeole et 178 nouveaux d'encéphalite et d'influenza ont été annoncés la semaine dernière à Bâle.

Zurich a trop d'institutrices

Le Département de l'instruction publique du canton de Zurich a décidé de ne plus admettre d'institutrices comme candidates au poste de maîtresses d'école à partir de 1926, étant donné la pléthore d'institutrices dans le canton de Zurich.

Dans le canton de Vaud, les automobiles pourront circuler le dimanche

LAUSANNE, 8. — Le Conseil d'Etat vaudois, tenant compte des intérêts économiques du pays, a renoncé à maintenir l'interdiction dominicale de la circulation des automobiles. Il se contente de déférer au désir généralement exprimé d'en limiter la vitesse.

La Chaux-de-Fonds

Le cercle de l'Ancienne section

La Société de gymnastique l'Ancienne section vient d'obtenir de la Préfecture l'autorisation d'ouvrir un cercle. Au cours d'une assemblée générale il fut décidé que le cercle serait aménagé dans les locaux, actuellement vides, situés au rez-de-chaussée de l'immeuble, rue Daniel Jeanrichard 21 (à côté de Chez Ariste).

La grande salle aura, comme dimensions, une longueur de 12,50 m. sur une largeur de 4,50 m. et contiendra aisément 100 à 120 places assises; une paroi volante la divisera sur un tiers pour établir éventuellement une petite salle pour comité, lorsque le besoin le nécessitera.

C'est le samedi 24 juin qu'aura lieu l'inauguration du nouveau cercle.

Hautes études.

Nous apprenons que M. Jules Chapuy, ancien élève de notre Gymnase, vient d'obtenir le diplôme d'ingénieur électricien de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Nos sincères félicitations.

La cote du change

le 8 mars à midi

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.

	Demande	Offre
Paris	32.15 (32.20)	32.75 (32.80)
Berlin	0.02 (0.02)	0.03½ (0.04)
Londres	25.13 (25.14)	25.25 (25.24)
Rome	25.15 (25.30)	25.75 (25.80)
Bruxelles	27.90 (28.00)	28.60 (28.80)
Amsterdam	211.25 (211.00)	212.50 (213.00)
Vienne	0.00½ (0.00½)	0.01 (0.01)
New-York {	câble 5.32 (5.31)	5.41 (5.41)
{	chèque 5.31 (5.30)	5.41 (5.41)
Madrid	82.70 (82.80)	83.70 (83.80)
Christiania	97.00 (97.00)	98.50 (98.50)
Stockholm	141.50 (141.75)	143.00 (142.00)
Prague	45.60 (45.60)	46.20 (46.10)

Savon Cadum 1fr

EN VENTE PARTOUT

BUVEZ LE STIMULANT

Aperitif à base de vin et quinquina.

JH 2050 D 1751

Porte-poches vernis émail, décors modernes 2.95	Seau galvanisé 28 cm. 2.95	Cache-pots laiton, bordure de roses, 16 cm. 1.90
Vase à fleurs cristal de Bâle 24 30 16 cm. 1.25 0.95 0.75	Confiturier en verre moulé, avec couvercle 0.75	Garniture de lavabo, faïence décorée, 4 pièces 8.50
Assiettes faïence, plates ou creuses 0.40	Plat à gâteaux, porcelaine jolis, décors 2.75	Tasses porcelaine décorée, avec filet or. 0.75
Gobelets coniques 0.25	Pot à lait, porcelaine blanche, contenance 1 litre 1.25	Ravier porcelaine décorée 0.95

Un achat heureux nous permet d'offrir jusqu'à épuisement de ce stock

UN WAGON d'Articles de ménage

à des prix particulièrement intéressants.

AU PRINTEMPS LA CHAUX-DE-FONDS

Dès ce soir **LA SCALA** Dès ce soir

Le Chemin de fer de la Jungfrau
film documentaire de toute beauté

Janette, Bonne à tout faire

comédie sentimentale interprétée par la jolie
Shirley Mason

La plus jolie femme de France
Gabrielle Robinne
et
M. Alexandre
de la Comédie Française, dans

Fleur du Mal

drame réaliste en 5 actes

*Viens-tu du ciel profond ou sors-tu de l'abîme,
O beauté? ton regard infernal et divin
Verse confusément le bien et le crime.*
Beaudelaire (Les Fleurs du Mal).

Faveurs et réductions valables

Bananes
super-fines
depuis: **20 ct.** la pièce
au Magasin alimentaire sous
l'Hôtel de la Balance. 4099

Les Fils de **FORTUNÉ JAMOLLI**
Rue de la Balance 8

CAFÉ-BRASSERIE
DES
CHEMINS DE FER
Rue Jaquet-Droz 58
recommence son
Gâteau au Fromage
extra
Tous les **Samedis**, à 4 h. du soir
Se recommande,
16940 **LE TENANCIER.**

Couturière Se recommande.
Prix des façons
depuis: Robes fr. 10; Manteaux
fr. 12; Costumes fr. 15. 4078
M^{me} **FRANCONE.** Parc 81

CARNAVAL
à l'*Astoria*
SAMEDI
de 8 h. du soir à 4 h.
du matin
Musique de danse
LA LYRE

La participation des costumes sera énorme, mais il reste d'excellentes places à prendre d'avance au bureau 4017

AU GAGNE-PETIT
6, Place Neuve, 6

Pendant une semaine seulement

GABARDINE

largeur 130 cm.
excellente qualité épaisse, pure laine, pour

Robes et Costumes teintes beige, marine, noire, etc. 4071
cédée exceptionnellement, le m. à **7.95**

Cotonne 100 cm. pour tabliers le m. depuis **1.25**

Tabliers jardiniers pour garçons depuis **1.25**

Grande Salle de la Croix-Bleue
Mardi et Mercredi 13 et 14 Mars 1923
Portes 7 1/4 heures Rideau 8 h. précises

Grandes Soirées Littéraires

en faveur du Chœur Mixte de la Croix-Bleue
avec le bienveillant concours du Groupe Littéraire
CHŒURS et COMÉDIE

L'Alpe Consolatrice

Comédie en 3 actes par A. Ribaux
Décors spéciaux. — Costumes de la Maison Jäger, de St-Gall.
Entrée: 50 cent. Places réservées: Fr. 1.10

Cartes en vente chez le concierge de la Croix-Bleue, chez M. von Känel, rue Numa Droz 133, et le soir à la caisse. Pour les numéros, chez M. Witschi-Benquerel, rue Léopold Robert 58. 4109

Amphithéâtre du Collège Primaire
Vendredi 9 mars 1923, à 20 h. précises

CONFERENCE PUBLIQUE

par M. le professeur **Adrien Jaquerod**

Sujet:
Les travaux du Laboratoire de recherches horlogères de l'Université de Neuchâtel
sous les auspices de la 3800

Société des Anciens Elèves de l'Ecole d'Horlogerie
du **Syndicat patronal des producteurs de la montre**
de la **F. O. M. H.**, du **Syndicat des Monteurs de boîtes or**, du **Technicum**, de la **Chambre suisse de l'Horlogerie.**

Hôtel de la Maison-Monsieur DOUBS
Vins de choix - Boissons antialcooliques.
Dîners - Soupers - Truites - Lait, Thé, Café, à toute heure.
Location de barques.
Automobile, Benzine, Huile, etc.
Téléphone 11.77 8980 Se recommande: P. Schenk.

Vacances de Pâques
Séjour de campagne à **CHEXBRES**

Hôtel Victoria réouverture 15 Mars
Chambre et Pension Fr. 6 - Prospectus sur demande. 8828

ALMANACHS 1923. - En vente Librairie Courvoisier.

Café ZIMMERMANN
73 Rue de la Charrière 73
Samedi, dès 7 1/2 h. du soir
TRIPES NATURE
Consommations de premier choix
Se recommande,
Le Tenancier 8578

PENSION, Ronde 19
Samedi 10 Mars, dès midi

Tripes

4069 Se recommande.
A vendre 4 grands tableaux à l'huile, peinture moderne. - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4069

Boucherie SOCIALE
Tous les **SAMEDIS** 2088

TRIPES CUITES

NEUCHÂTEL
Hôtel du Port Premier étage
Dîners et soupers depuis Fr. 2.50
Cuisine bourgeoise soignée.
0 r. 214 x. Service par petites tables. 8220
Remis entièrement à neuf - Recommandé aux familles et sociétés.
Téléphone 3.38 **M. SAVOIE**, Chef de cuisine.

SITUATIONS

de conducteur, dessinateur et ingénieur spécial, en Auto, Aviation, Electricité, Chauffage central ou Béton armé, accessibles à tous. - Ecrire pour renseignements gratuits I M P., 95 Boulevard Haussmann, PARIS.

Machines à écrire
Fournitures - Réparations
METTLER S. A., 28, Daniel
Jenrichard. 2945

Tours. A vendre tours
Wolf Jahn et états
S'adresser à M. P. Janner, rue
Jaquet Droz 18. 3397

Oufs à couvrir
Wyan-
doites blanches, Orping-
tons blanches, Can-
arus rouen, de sujets primés,
prix d'honneur et 1er prix, à 6
francs la douzaine. S'adresser
chez M. A. Heitschi, rue Jardi-
net 1. - Pousins sur demande.

Vieux plomb est ache-
té, à bon
prix, par M.M. Heftel & Cie.
rue Léopold Robert 14. 3970

A vendre
outils d'horlo-
gerie, rivoirs,
outils à pompe, fraises, etc.
S'adresser rue du Premier Mars
4, au pignon, après 6 1/2 h. du soir.
3969

Téléphone compteurs 3 mi-
lignes, notes, prix fr. 17.
Régulateurs et Réveils Zenith. Ex-
clusivité de vente Maison Sagne-
Julliard, Huguenin-Sagne, succ. 9

Rayons et bandes sont
bien faits, à prix
très modérés, à l'Atelier Arthur
Von Gunten, rue de la Cure 5.

Meubles. A vendre de
suite, à très bas
prix, 1 lit Louis XV, 1 canapé
moquette, 1 lavabo, 1 toilette an-
glaise, 1 chaise-longue pliante, 1
potager à gaz et tout un mobilier
trop long à détailler. Pressant.
S'adresser rue du Progrès 19, au
rez-de-chaussée, à gauche.

Pension. Bonne famille
offre pension.
A vendre une paire de bottines,
trop grandes pour la personne.
S'adresser chez A. B., rue Nu-
ma Droz 59, au 2me étage. 3738

Plomb. Nous sommes
toujours ache-
teurs de plomb
aux meilleures
conditions. - Photogravure
Courvoisier, rue du Marché 1.

Porcs
A vendre
plusieurs beaux
porcs de 3 mois.
S'adresser chez M. Charles Per-
renoud, Sagne-Eglise, 158.

MEMOIRE sur le spiral
régulant, par
PHILLIPS. - Faire offres
à R. Wältli, rue du Puits 21

Emprunt. Qui prêtait de
suite à jeune
commerçant la
somme de 1000 fr. rembour-
sable avec intérêt de 10%.
Ecrire sous chiffres A. V. 3939
au bureau de «L'Impartial». 3939

Local. Je cherche local pour
3 ouvriers ou petit
logement pouvant servir d'atelier.
Pressant. - Ecrire sous chiffres
E. G. 3771, au bureau de
L'IMPARTIAL. 3771

Machines. A vendre 2
machines à
tricoter, une ronde, une rectan-
gulaire, fr. 200 - pièce. - S'ad-
dresser chez M. Borney, rue du
Parc 18. 3789

Moteur. A vendre un mo-
teur «Lecoq»,
force 1 1/2 H.P., à l'état de neuf.
courant continu, 1600 tours. 3908
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Piano est demandé au
comptant. - Ecrire
sous chiffres N. D. 3814 au
bureau de L'IMPARTIAL. 3814

Coffre-fort. joli petit,
beau bu-
reau-ministre, chaises et fauteuil
de bureau, sont à vendre avan-
tageusement. - S'adresser à M.
Henri Jung, rue des Fleurs 2.
Téléphone 1502. 3813

Gros bétail. A VENDRE
plusieurs bêtes
à cornes, ainsi
qu'une pouliche de trois ans, avec
certificat d'ascendance. - S'adres-
ser à M. Ali Perrenoud, Joratel,
Brot Dessus. 3832

FOIN. A vendre de 16 à
20 mille kilos de
foin et regain, pre-
mière qualité, ainsi que 18 stères
de bois foyard et sapin. - S'ad-
dresser à M. Emile Guenat, au
Noirmont. 3834

RHABILLAGES et email-
lages, de boi-
tes et bijouterie or et argent,
Tournages ainsi qu'émail-
lages de cadrans argent et métal.
- Se recommander, Paul Piquet
rue du Parc 1. 3690

Personne demande à faire le
ménage d'un
Monsieur ou dame seule. - Ecrire
sous chiffres X. W. 3774, au
bureau de L'IMPARTIAL. 3774

Jeune homme cherche emploi
de magasinier,
aide ou garçon de laboratoire. 3834
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Demoiselle cherche place de
sommelière ou dame
de buffet, pour fin mars ou com-
mencement avril. Ecrire sous
chiffres Y. Z. 3822, au bureau
de L'IMPARTIAL. 3822

Jeune homme, 22 ans, sachant
l'allemand,
ayant bons certificats, cherche
place pour n'importe quel travail.
Pourrait entrer au plus vite.
S'adresser au magasin de cigares,
rue du Parc 1. 3768

Jeune homme de confiance, 25
ans, robuste,
cherche emploi dans fabrique ou
magasin, comme homme de peine
ou commissionnaire. - Offres
écrites sous chiffres J. D. 3959
au bureau de «L'Impartial». 3959

Quelle personne serait dispo-
sée à donner
des Leçons de comptabilité à un
jeune homme. - Offres écrites,
avec prix, sous chiffres Q P 3737
au bureau de L'IMPARTIAL. 3737

Apprentie. On cherche à pla-
cer une jeune fille
comme apprentie tailleur. 3961
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Assujettie. Jeune fille, de la
Suisse allemande,
cherche place comme assujettie
tailleur; entièrement chez ses
patrons. - S'adresser à Mme
Lassueur, rue du Nord 50. 3972

Dame se recommande pour tous
raccourcissements d'habits
d'hommes. - S'adresser chez M.
E. Rabus, rue du Manège 17, au
rez-de-chaussée. 4005

On demande une personne
pour faire le mé-
nage de 3 Messieurs. - S'adres-
ser rue de la Loge 7. 3778

Apprentie. On demande jeune
fille, libérée des
écoles, comme apprentie modiste.
S'adresser à M. Courvoisier,
Place Neuve 8. 3805

Apprentie. On demande une
fille libérée des é-
coles comme apprentie corsetière.
3887
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Couturière. On demande une
ouvrière couturière.
S'adresser rue Numa-Droz 29,
au rez-de-chaussée à gauche. 3945

Salon de coiffure pour Mes-
sieurs, de la
place, cherche un apprenti coiffeur. 3940
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Jeune fille est demandée de
suite, pour travaux
d'atelier; rétribution immédiate.
3984
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Jeune homme honnête, libéré
des écoles, trou-
verait de suite emploi pour deux
mois, comme commissionnaire et
aide. Même adresse, on achèterait
un petit char. - Offres à la Bou-
langerie Albert Fivian, rue de la
Promenade 19. 4008

Bonne. On demande jeune fille
comme bonne à tout
faire, dans ménage de 3 person-
nes. S'adresser au bureau de
L'IMPARTIAL. 4047

Commissionnaire. Jeune
homme 35-
tif, est demandé de suite à la Fa-
brique de cadrans Paul Vogel
Fils, rue Léopold-Robert 73. A.

Logement. Petit logement est à
louer de suite.
S'adresser rue Neuve 12, au ma-
gasin de cigares. 3987

Geneveys sur Coffrane. A louer,
pour le 1er
avril, un logement au soleil, de 2
chambres, cuisine et dépendances,
jardin. - S'adresser à M. Paul
Giachino, Les Geneveys-sur-Cof-
frane. 3783

Geneveys-sur-Coffrane. A louer
de suite
logement de 3 pièces et dépen-
dances. - S'adresser: Fabrique
de Cadrans «Le Prêlet» aux Ge-
neveys-sur-Coffrane. 3942

Local bien éclairé, à louer fin
avril. - S'adresser rue
de la Charité 5 au 2me étage.
3941

Chambre. A louer, au Val-de-
Ruz, jolie chambre
moderne, pour pied-à-terre. Bas
prix. - Ecrire sous chiffres V
M. 3701, au bureau de L'IM-
PARTIAL. 3701

Chambre. A louer de suite une
belle chambre meub-
lée, à 1 ou 2 lits. Paiement
d'avance. - S'adresser M. Gi-
rard, rue Numa-Droz 2A. 4036

Chambres. A louer de suite
deux chambres
contiguës, indépendantes; con-
viendrait pour bureaux ou autre.
- S'adresser rue du Manège 20,
au 1er étage, de 8 à 10 h. le ma-
tin et de 5 à 7 h. le soir. 3980

Chambre. A louer belle grande
chambre, à deux fe-
nêtres, non meublée ou meu-
blée, chauffable, électricité.
S'adresser à Mme Müller, rue de
l'Industrie 18. 3979

Chambre. Jolie chambre à louer
à Monsieur honnête.
S'adresser rue des Granges 6,
au 2e étage, à droite. 3788

Chambre. A louer chambre
meublée, ou non.
S'adresser rue de la Promenade 9
au 1er étage à droite. 3786

Chambre bien meublée, à louer,
quartier des fabri-
ques. - S'adresser rue Numa-
Droz 181, au 2me étage, à gauche.
3885

Chambre. A louer belle grande
chambre meublée,
bien exposée au soleil. - S'adres-
ser rue du Grenier 3, au 2me
étage. 3905

Piano. On demande à acheter,
un piano usagé, mais en
bon état. Paiement comptant.
S'ad. au bur. de L'Impartial. 3815

Meubles. Bureau, et porte-mi-
sique, sont cherchés
d'occasion. - S'adresser à M.
Visoni, rue du Parc 9-bis, au 1er
étage. 3999

A vendre grande corbeille de
voyage, peu usagée,
avec bonne fermeture. - S'adres-
ser rue de l'Envers 14, au pi-
gnon. 3976

A vendre beau berceau com-
plet, ainsi que pota-
ger à gaz avec table et plusieurs
chaises. - S'adresser rue de la
Serre 19, au 1er étage. 3974

Magnifiques couverts d'argent
grands et à
dessert, style Louis XV, état de
neuf, à vendre, cause départ.
S'adresser rue de la Paix 11, au
1er étage. 3993

A vendre 1 magnifique table
de salle à manger,
avec feuillets intérieurs, ainsi
que 6 belles chaises et un beau
divan; le tout à l'état de neuf.
S'adresser rue Numa-Droz 114,
au rez-de-chaussée (entrées der-
rière s. v. p.) 3973

A vendre 1 vélo course, 1 por-
te-parapluie avec gla-
ce, 1 potager à gaz (moderne), 2
lustres, 1 tableau; le tout à l'état
de neuf. - S'adresser à M. F.
Borel, rue des Tourelles 68B
(Succès). 3926

A vendre une bonne jaquette
neuve (laine marine)
3797
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Pour cause de départ, à vendre
une belle
chambre à coucher complète, mo-
derne, en chêne ciré, 2 lits ju-
meaux, un lit blanc en fer à une
personne; un bureau-commode
ancien; des tableaux. 3923
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Bibliothèque moyeur poli (Perre-
noud), 2 portes
et fronton, vitrée, à vendre faute
d'emploi. Plus une collection de
livres, dictionnaires Larousse,
etc., etc. 3798
S'ad. au bur. de L'Impartial.

Occasion! A vendre un ma-
gnifique manteau de
dame, velours noir soie, avec col
fourré, à l'état de neuf. Bas
prix. 3781
S'ad. au bur. de L'Impartial.

A vendre 1 lavabo-commode
dessus-marbre, 1 se-
crétaire noyer, un canapé-Hirsch,
1 table ronde, pliante, 1 fauteuil,
1 grande valise avec housse et 1
plus petite en cuir, lampe à sus-
pension, tableaux, seilles, crosses,
bouteilles, bonbonne, etc. - S'ad-
dresser rue de la Promenade 1,
au 1er étage, à droite. 3776

A vendre un trousseau de bébé,
jusqu'à 2 ans, usagé
mais en bon état. - S'adresser
rue du Puits 21, au 2me étage, à
droite. 3743

Petite Villa
avec jardin, à vendre à
La Tour-de-Peilz
Prix modéré. - S'adres-
ser au notaire Michel, à
VEVEY. - JH31028D 4029

Demoiselle
de magasin
habile et consciencieuse, CHER-
CHE PLACE de suite ou époque
à convenir. - Ecrire sous chiffres
H. R. 827, au bur. de L'IMPARTIAL.

Employé
(ou employée)
de bureau, actif, sérieux et ayant
quelques années de pratique, est
demandé. Place stable et bien ré-
tribuée pour personne capable.
- Faire offres écrites Case pos-
tale 12844, à St-Imier. 4044
P 5664 I

Décoiffeurs-Acheveurs
très capables et spécia-
lisés dans la petite pièce
ancr 8 3/4 et 10 1/2 lignes,
TROUVERAIENT OCCUPA-
TION régulière. Inutile de
postuler sans preuves de
capacités. - Ecrire sous
chiffres L. M. 3936 au bu-
reau de L'IMPARTIAL. 3936

Avis aux Fabricants
Bonne polisseuse de boîtes
plaquées or, en tous genres, se re-
commande pour du travail à do-
micile. - S'adresser rue du Pro-
grès 103. 3982

Remonteurs de finissages
Acheveurs d'échappements
très au courant de la pe-
tite pièce ancre soignée,
SERAIENT ENGAGÉS par
Fabrique de la place. -
Faire offres écrites, sous
chiffres G. B. 3935 au bu-
reau de L'IMPARTIAL. 3935

RÉGLEUSE
pour 5 1/2 et 6 3/4 lignes, plats et
breguets, pièces de formes, et
connaissant bien le coupage, est
demandé pour comptoir du
Vallon. - Offres écrites, sous
chiffres R. R. 3933, au bureau
de L'IMPARTIAL. 3933

Contre-maitre
Charpentier
est demandé
homme sérieux et capable; pla-
ce stable. - Faire offres écri-
tes avec prétentions sous chiffres
C. C. 3411 au bureau de L'IM-
PARTIAL. 3411

Cartes de condoléances Deuil
IMPRIMERIE COURVOISIER

Crème phosphatée
Armanda
Des farines nutritives et légères, des œufs, des phosphates assimilables: voilà ce que contient principalement la Crème phosphatée Armanda. C'est grâce à cette composition originale, réunissant tous les éléments les plus utiles à l'organisme, qu'elle donne des résultats aussi rapides et aussi satisfaisants dans l'alimentation des bébés et des enfants, ainsi que dans tous les cas d'anémie, surmenage, etc.
Fr. 3.- la boîte. - Pharmacies Réunies, Pharmacie Coopérative, Pharmacies Bourquin, Vuagneux, Beck, Droguerie Robert Frères.
Droz & Baillod, Fabricants ESTAVAYER

Au Progrès
Rayon de Sacoches
Fermoir celluloïde, façon
écaille, forme
arrondie 1.25
Fermoir celluloïde, façon
écaille, forme
allongée 1.95
Fermoir celluloïde, façon
écaille, claire,
dessus blanc 2.10
Fermoir celluloïde, couleur
bois, nouvelle
forme allongée 2.10
Fermoir celluloïde, couleur
bois, dessins
relief 3.75
Fermoir celluloïde couleur
bois, forme
nouvelle découpée 5.90
Chainette celluloïde pour fer-
moir toutes
teintes 0.70
Grand choix
de 4056
COUPONS
brocard, broché soie et lamé
haute nouveauté, pour réticules
les 40 cm.
4.95 3.95 3.15
VOIR L'ETALAGE

SOULIERS BRUNS
POUR HOMMES
Nos 40 - 46
Fr. 25.-
Fr. 30.-
Fr. 35.-
Net - -
Soder-von-Arx
CHAUSSURES
2, PLACE NEUVE

CORSETS
CEINTURES
toujours les
dernières créations
J. Gähler
Succ. W. STOLL, 4, Léop.-Rob.

JEUX DE CARTES
Ordinaires Fr. 0.55 le jeu
Fr. 8.30 le dz.
Jeux de cartes fines Fr. 0.65 le jeu
Fr. 7.- le dz.
Jeux de cartes «Patience»,
«Whist», «Le Normand»,
«Taroc» français et italien.
En vente à la
Librairie COURVOISIER
PLACE NEUVE

PEIGNES DÉMÉLOIRS
depuis Fr. 1.- 3677
VOYEZ NOTRE GRAND CHOIX
Parfumerie DUMONT
12, Rue Léopold Robert, 12

ETABLISSEMENT FIDUCIAIRE DE CONTROLE
ET DE REVISION S. A.
2, Rue de l'Hôpital Neuchâtel Téléphone 12.90
Comptabilités Organisation, revision,
mise à jour, tenue, expertise. 4075
Questions d'impôts: Conseils, recours
Abonnements fr 575 v Discretion absolue

„INTERNATIONAL”
Cabinet de Détectives Privés
BIENNE, rue la Gare 18. Téléphone 16.13.
Recueil de matières de charges et de décharges pour procès civil et
criminel. - Divorces. - Paternités. - Recueil de preuves en cas
d'offenses et de méfaits. - Recherches d'auteurs de calomnies et de
lettres anonymes. - Informations et renseignements privés, pour
mariages et commerces. Discretion absolue et conditions
très avantageuses. JH 7513 J 17700

CAOUTCHOUCS
à Fr. 2.50 la paire
100 paires pour Dames, talons bottiers
No 35 - 36
200 paires pour Dames, talons bas
No 35 à 41 4053
à Fr. 2.50 la paire
Henri CHOPARD, Caoutchoucs
47, Rue Léopold Robert, 47

Pension soignée V. DUBOIS
32, RUE LÉOPOLD ROBERT, 32
recevrait quelques Dames et Messieurs pour dîners
et pour la pension complète
Service par petites tables. Téléphone 779.
701 Se recommande.

SALON DE L'AUTOMOBILE
GENEVE JH4078L
3524
16-25 Mars

Vient de paraître

TRAITÉ PRATIQUE et THÉORIQUE

pour le **CALCUL des CAMES**
des Machines automatiques à décoller

OUVRAGE DE LUXE
88 pages, nombreuses illustrations
- et TABELLES -

systeme „Pétermann“

Il permet le calcul sans erreur et très rapidement, sans aucune difficulté de n'importe quelle pièce de décolletage.

Est indispensable aux décolleteurs de pièces pour l'horlogerie, la visserie, l'électricité, compteurs, etc., mécaniciens, faiseurs d'étampes, chefs d'ébauches, techniciens, professeurs et élèves des Ecoles d'horlogerie et de mécanique, etc.

Edition en langue française (celle en langue anglaise sortira de presse prochainement).

En vente au prix de Fr. 10. -

L'édition en langue allemande est parue

LIBRAIRIE COURVOISIER. LA CHAUX-DE-FONDS

1, rue du Marché 1

Envoi au dehors contre remboursement

Agent pour le Vallon de St-Imier: M. Jules RACINE, Beau-Site 16, ST-IMIER.

25 Danses pour 4 Fr.

Planistes! A titre de propagande, nous envoyons contre remboursement de 4 fr. un superbe album de piano, avec jolie couverture illustrée, contenant 25 danses modernes à succès, soit: JH. 300 X. 4031
6 Foxtrots, 5 One Steps, 2 Tangos, 5 Bostons, 2 Maxixes et 5 Valses, parmi lesquelles la célèbre valse « Loin du Bal ».

2 Bons-Primes, très intéressants, seront envoyés avec chaque album. Profitez et écrivez aussitôt à **Editions Parisiennes No 98, Bâle**

REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE

XXI^{me} année

ABONNEMENTS

1 an . . . Fr. 10.—
6 mois . . . 5.50

Numéros-échantillons gratuits

On s'abonne à toute époque

Compte de chèques postaux N° IV b. 528

Téléphones 11.55 et 3.95

Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois à **LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)** MÉTROPOLE DE L'HORLOGERIE

PÉRIODIQUE abondamment et soigneusement illustré, la REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE est l'organe d'information par excellence pour tout ce qui touche à la branche de l'horlogerie, à la mécanique, à la bijouterie et aux branches annexes. Publie toutes les nouveautés intéressantes, brevets d'inventions, etc., etc.

Administration: La Chaux-de-Fonds (Suisse) rue du Marché 1

IMPRIMERIE COURVOISIER
LA CHAUX-DE-FONDS ~ RUE DU MARCHÉ 1



CARTES DE VISITE ~ COMMUNION ~ DEUIL
en tous genres, tous formats, et tous prix

Nouveautés de la Saison

- Crêpe marocain, soie, larg. 100 cm. le mètre dep. 9.25
- Crêpe de chine, teintes nouvelles, larg. 100 cm. le mètre dep. 8.90
- Crêpe de chine, qualité superbe, pour robes, en noir et en blanc à fr. 15.90
- Soie radium, en noir, marine, marron blanc, larg. 100 cm. le mètre 7.90
- Satin duchesse, superbe qual. différents coloris, larg. 100 cm. le mètre dep. 10.90
- Surahline, à ramages, joli article pr. robes et blouses larg. 100 cm. le mètre 4.90
- Crêpe laine, toutes teintes, larg. 80 cm. le mètre 3.90
- Crêpe marocain, laine, uni et fantaisie, larg. 110 cm. le mètre dep. 10.50
- Serge fine, pure laine, pour robes et costumes, toutes teintes. . le mètre dep. 5.90

Grand choix en gabardine, popeline, cover-coat, aux derniers prix du jour

Magasin de la Balance

Etat-Civil du 7 Mars 1923

NAISSANCE

Dumont, Paul, fils de Paul, horloger, et de Rose-Alice née Jacot, Neuchâteloise.

PROMESSES DE MARIAGE
De Dardel, Georges-Alexandre-Oto, avocat, Neuchâtelois et Valaisans, et Perret, Marie-Caroline, infirmière, Neuchâteloise. — Alexandre, André-Maurice, négociant en confectons pour dames, à Paris, et Blum, Marcelle, sans profession, Neuchâteloise. — Verdon, Georges-René, bottier, Vaudois, et Erard, Cécile-Marie, ménagère Bernoise.

Société d'Agriculture

La Chaux-de-Fonds
1 wagon 4083
farine bétail
arrive prochainement. — S'inscrire de suite chez le Caissier, M. Georges Dubois.
LE COMITE.

Canaris

A vendre, fins chanteurs primés à l'Exposition Nationale de Genève du 27 février au 4 mars 1923. — 1^{er} prix avec diplôme de 1^{re} classe. Jolies femelles prêtes à nicher. Toujours en confiance.
Ernest. Gigon - Bähler
8876 BIENNE

MARIAGE

Veuve, seule, d'un certain âge, ayant ménage et petit avoir, cherche à faire connaissance d'un Monsieur honnête ayant place stable en vue de mariage. — Ecrire sous chiffres V. S. 4045, au Bureau de l'IMPARTIAL. 4045

Logeages
chappes, menus, finis, etc. et roulages de plombs, sont entrepris à domicile. — Ecrire sous chiffres L. G. 4035, au Bureau de l'IMPARTIAL. 4035

Lits. A vendre plusieurs lits de fer, émail blanc, sommiers métalliques, tables et tables de nuit. 4041
On échangerait contre d'autres meubles.
S'ad. au bur. de l'Impartial

LAY

VIOLONISTE DE ROME

se fera entendre dès ce jour avec l'Orchestre GAS. SORATTI à l'ASTORIA.
CONCERT chaque jour de 4 à 6 h. et le soir.

Essence à détacher

"LUMINA"

Par sa composition spéciale, assure un nettoyage parfait et instantané des vêtements de laine, coton ou soie, ainsi que de tous les gants de peau.

Aucune odeur, emploi très simple, résultat concluant
prix modique.

Vente au détail:

Pharmacie Bourquin, Rue Léopold Robert 39

Vente en gros:

Huilerie „LA MONDIALE“

Auguste Mathey

9, Rue Léopold Robert, 9 — La Chaux-de-Fonds

Une importante Usine, fabriquant exclusivement la pièce sacrée soignée, cherche pour la direction de son atelier de remontages d'échappements

Un HORLOGER de première force énergique

ayant l'habitude de diriger un nombreux personnel. Seules les personnes ayant occupé place analogue sont priées de faire des offres écrites, sous chiffres, X 1519 U, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. JH 100-8 J 4009

Aux Collectionneurs de Timbres-Poste

Le Catalogue Ivert & Tellier 1923

vient de paraître 17144

Prix, fr. 9.— Envoi au dehors contre remboursement.

En vente à la Librairie COURVOISIER
La Chaux-de-Fonds

L'IMPORTANTE FABRIQUE DE PLUMES RÉSERVOIR

MONT-BLANC

a installé en Suisse un

Atelier de Réparation de tous systèmes de Plumes réservoir

TRAVAIL SOIGNÉ

Dépôt:

PRIX MODÉRÉS

LIBRAIRIE - PAPETERIE BAILLOD

HENRI WILLE successeur

28, RUE LÉOPOLD ROBERT

28, RUE LÉOPOLD ROBERT

Avant de conclure une assurance sur la vie, demandez tarif et conditions à

La Genevoise

Compagnie exclusivement Suisse — Fondée en 1872

Assurance en cas de décès. — Rentes viagères immédiates. — Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.

Agent général pour le Canton de Neuchâtel: **Henri Huguenin, La Chaux-de-Fonds** Téléphone 5.77

85, RUE NUMA-DROZ, 85

On s'abonne en tout temps à **L'IMPARTIAL**

Enchères publiques

Le Mardi 13 Mars 1923. dès 14 heures. il sera vendu aux enchères publiques, dans les locaux du Magasin « Marie Louise ».

Leçons DE Violon, Piano CHANT ACCOMPAGNEMENT MAX GRUNDIG

Toile souveraine fraîche Fr. 1.— le rouleau 3185

Pharmacie Monnier Guide-Manuel pour INVENTEURS contenant 1000 problèmes.

Cours commerciaux de comptabilité pratique sont donnés par Mlle Lina CHOPARD.

Emprunt On désire emprunter 13 à 15.000 francs sur domaine en première hypothèque.

A vendre Pommes de table de première qualité, à fr. —.18 le kilo.

K. Baumann, SIGNAU Prière d'envoyer corbeilles. On demande à acheter un tour à guillocher

2 BON-PRIMES 12 Monologues Comiques sont envoyés, contre 1 fr. 50 en timbres-postes

A vendre 2 machines à découper « Beldis », passage de barre 5 mm., pour axes, pignons et couronnes.

MEUBLES modernes, neufs, véritable occasion, à vendre par chambre seulement.

Buffet de service ainsi qu'un lavabo dessus marbre

finissages de boîtes argent et métal. — S'adresser Rue du Parc 137, au 1er étage.

CINEMA-THEATRE-PATHE LA CHAUX-DE-FONDS SUR LA SCENE LE MEILLEUR DRAME COMIQUE DE LA SAISON LE TRIOMPHE INDISPUTABLE DE TRAMEL LA RESURRECTION DU BOUTIF

CABINET DENTAIRE JOS. BILLAT MÉDECIN-CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ FÉDÉRAL

Soieries Lyonnaises M^{me} C. BOURQUIN succ. SONDEREGGER & Cie 5, Léopold-Robert, 5

Grande Occasion! Chemises pour hommes, poreuses, fr. 3.60. Chemises pour dames, brodées, fr. 1.60.

Bal masqué de l'Astoria J. HEIMERDINGER, costumier Grand choix de COSTUMES absolument neufs et variés, depuis Fr. 6.—

employé qualifié sérieux et actif, bien au courant des expéditions et de la correspondance anglaise.

AVIS AVIS Fourrures M^{me} Ch. COCHAT avise son aimable clientèle et le public en général, que son magasin et atelier sont transférés

Grand Café-Brasserie-Restaurant ARISTE ROBERT Concert de 4 à 6 h. et le soir Serviettes en papier, tous genres. Impr. COURVOISIER

Aiguilles Ouvrière, expérimentée pour la frappe et le découpage d'aiguilles, cherche place

BEURRE renommé au Marché de La Chaux-de-Fonds, personne ayant si possible déjà installation sur la place.

Le suralimant vitaminé à base de châtaignes Biotose allège le fardeau de la vieillesse

Complets tous genres pour hommes et jeunes gens, belle draperie, forme mode Fr. 45.—

M^{me} Marguerite WEILL Rue du Commerce 55 LA CHAUX-DE-FONDS

Messieurs! vous aurez tout avantage d'acheter vos Chapeaux Au Tigre Royal

On demande pour Usines des environs de DLON (France), des familles nombreuses, composées principalement de jeunes filles.

LIQUIDATION de mollières cuir pour dames (brunes, rouges, jaunes, noires), talons Louis VX hauts, 13.50

MACHINE automatique à tailler les pignons en acier, de 1 à 2 mm. — S'adresser à M. P. Roch. à ROLLE

Apprenti - Mécanicien JEUNE HOMME intelligent, ayant reçu bonne instruction, peut entrer comme apprenti-mécanicien à la Fabrique de Machines de Précision.

Raboteuse. On demande, d'occasion, une raboteuse dégauchisseuse ou une dégauchisseuse seulement.

Porteur de pain. On cherche pour entrer de suite, un jeune homme fort, comme porteur de pain.

A louer pour le 30 avril, Rue Avocat-Bille 10, 1er étage de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances.

A vendre une bonne ohienne-loup, extra tra pour la garde et très obéissant.

Neuchâtel blanc EXTRA 1922 OUVERT Maison Vve L. SÉCHEHAYE S. A.

acheveur pour la petite pièce or. Libre de tout engagement.

Cycles - Automobiles A remettre à la Frontière française, avec une voiture « Brasiers », un Camion « Fiat ».

Journalière. On demande à faire des heures en des bureaux. — S'adresser à M^{lle} Olga Bolliger, rue du Locle 22.

Finisseuse On cherche jeune fille, connaissant le finissage de la boîte, avec quelques notions de polissage.

Madame Alice BERTHOUD née AUBERT décédée jeudi, à l'âge de 33 ans, après quelques jours de souffrances.

Porteur de pain. On cherche pour entrer de suite, un jeune homme fort, comme porteur de pain.

Petite famille suisse, habitant Paris, demande jeune fille pour aider aux travaux du ménage.

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, 6 chaises cuir, style Henri II.

Chien. A vendre un bon chien de garde, Berger belge. — S'adresser Valavron 12.

BROCHURES avec ou sans illustrations, livrées rapidement. Bien-facture. Prix modérés. Imprimerie COURVOISIER

Monsieur Georges REVERCHON décédé jeudi, à 8 1/2 h. du soir, après une cruelle maladie supportée avec résignation.

Madame Elisa Reverchon, Monsieur et Madame G. Reverchon-Jaquet et leurs enfants, Jeanne, Paul et Suzanne, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et parent.

Albert SENGSTAG-ANDRÉ leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père et parent, que Dieu a repris à Lui mercredi, à 5 1/2 heures, à l'âge de 56 ans, après de longues souffrances.

Très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil Madame veuve Alfred GUYOT et familles alliées, se sentent pressées de remercier toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur.

Monsieur Paul Berthoud et son fils, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente.

Madame veuve Théodore Baumann-Beuchet et ses enfants, Madame veuve Albert Baumann-Jaquet et ses enfants; La famille de feu Monsieur Emile Baumann, ainsi que les familles alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente.

Madame Catherine BAUMANN née NÉBELI que Dieu a reprise à Lui jeudi, à 2 heures du matin, dans sa 97me année, après une courte maladie.

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, 6 chaises cuir, style Henri II. — Offres par écrit sous chiffres C. G. 4088, au bureau de l'Impartial.